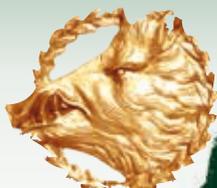


ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS
La Grande Famille des Bérets Verts à la Hure

**Honneur
aux Anciens**



**Confiance
aux Jeunes**

LE CHASSEUR ARDENNAIS



**À l'initiative du Bataillon,
dépôts de fleurs le 3 juillet aux
monuments de Martelange,
Arlon et Vielsalm**



LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- Général-major e.r. Jean HENRIOUL
- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY
Voie de Liège, 148
B-4053 Embourg
Tél (GSM) 0475 364728
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL et SECRÉTAIRE NATIONAL ADJOINT

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Rue Saint Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 - Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Edmond ANTOINE
(Porte-drapeau national)
Rue des Acacias, 10
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313282
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com
- Christian OGER (Conseiller)
Rue Saint-Roch, 33
B-6997 Erezée (Soy)
Tél : 0479 956678
E-Mail : fratcha.log@gmail.com
- Joseph PERIN (Conseiller)
Rue de la Chouette, 2
B-6900 Marche-en-Famenne (Roy)
Tél : 084 344048 - GSM : 0478 332895
E-Mail : fratcha.pub@gmail.com

Le mot du président national

Chers Chasseurs Ardennais, amies et amis des Chasseurs Ardennais

En ce début d'août, les incertitudes demeurent au sujet de la pandémie. Des décisions ont été prises qui impacteront encore nos activités pour un temps indéterminé.

Ainsi, au moment où vous lirez ces lignes, la remise de commandement du Bataillon de Chasseurs Ardennais par le Lieutenant-colonel breveté d'état-major Damien Lathuy au Lieutenant-colonel breveté d'état-major Vincent Douniaux aura eu lieu, mais sans la cérémonie traditionnelle qui sied à l'événement. C'est dommage. La Fraternelle aurait voulu à cette occasion lui marquer officiellement sa reconnaissance pour son action permanente en faveur du resserrement des liens qui unissent le Bataillon à notre Fraternelle. Nous nous remémorerons la belle cérémonie du 24 octobre 2019 à Saint-Hubert où fut, notamment, signée la Charte d'amitié, de solidarité et de partenariat, ainsi que l'appui logistique assuré par son Bataillon au profit de l'opération "citoyen responsable junior".

Saluons enfin son initiative de proposer le 3 juillet, en remplacement des traditionnelles commémorations de mai et juin annulées, un dépôt de fleurs symbolique aux monuments des villes historiques de garnison des Chasseurs Ardennais : Arlon, Bastogne et Vielsalm. L'événement se devait d'être confidentiel, vu les circonstances. La participation était strictement limitée aux chef de Corps, adjudant de Corps et caporal de Corps du Bataillon de Chasseurs Ardennais et pour la Fraternelle au niveau national, par vos président, secrétaire et porte-drapeau. Au monument national de Martelange, choisi en raison de sa présence sur le territoire couvert par la section de Bastogne, s'était joint le président de cette section, Pierre Pirard, et à celui des 3/6 ChA de Vielsalm le président de la section locale, Lucien Paquay.

Au nom des 3.500 membres de notre Fraternelle, je te dis : merci Damien et bon vent !

Nous souhaitons dès à présent la bienvenue au Lieutenant-colonel breveté d'état-major Vincent Douniaux qui, nous en sommes convaincus, voudra et saura poursuivre dans la voie tracée par son prédécesseur.

Enfin nous avons eu un 21 juillet bien particulier.

Il convenait évidemment de rendre hommage aux victimes de la pandémie et parallèlement mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui étaient au front pendant cette crise sanitaire. Ce que le Roi ne manqua pas de souligner par ces mots lors de son allocution : « Cette fête nationale est d'abord l'occasion de remercier les gardiens de nos vies : en premier lieu le personnel soignant et les services de sécurité et de protection civile et tous ceux qui ont contribué à notre vivre-ensemble au cours de cette période difficile ».

Le 75^e anniversaire de la victoire de 1945 se devait aussi d'être rappelé. Le défilé d'une dizaine de véhicules militaires historiques de la Brigade Piron honorait ainsi les Anciens encore présents. Nous retiendrons en tout cas ce beau moment d'émotion collective qu'a été la transmission intergénérationnelle de mémoire, symbolisée par la remise d'une charte par trois anciens combattants à trois jeunes méritants de la crise sanitaire issus de chacune de nos Régions.

Restons vigilants. Résiste et mords ! ▶

Beste Ardennenjäger und Freunde/innen der Ardennenjäger,

die Unwägbarkeiten hinsichtlich der Pandemie bleiben bestehen. Es wurden Entscheidungen getroffen die unsere Aktivitäten wohl noch für eine Weile beeinflussen werden.

So ist die übliche Zeremonie des Stabwechsels zwischen den Oberstleutnants i.G. Damien Lathuy und Vincent Douniaux betroffen.

Die Bruderschaft wollte anlässlich dieser Gelegenheit offiziell ihre Verbundenheit mit dem Korpschef zum Ausdruck bringen. *Erinnern wir uns an die Charta der Freundschaft, der Solidarität und der Partnerschaft. Und auch an die logistische Begleitung der Operation « verantwortlicher Junior Bürger ».*

Erinnert sei auch an seine Initiative vom 3. Juli 2020 die die üblichen Zeremonien an den Ardennenjägerdenkmälern in den Garnisonsstädten der Ardennenjäger durch eine symbolische Kranzniederlegung durch den Korpschef in kleinstem Komitee, nämlich mit dem Korps Adjutant und dem Korps Korporal in Begleitung einer kleinen Delegation der Bruderschaft, nämlich der Präsidenten, des Sekretärs und des Fahnenträgers vorsah. In Martelange ist dann der Präsident Bastogne Pierre Pirard und der Präsident von Vielsalm/3 ChA Lucien Paquay dazugestossen.

Im Namen der 3500 Mitglieder unserer Bruderschaft wünsche ich Damien viel Glück und Erfolg, gleichzeitig möchte ich den Oberstleutnant i. G. Vincent Doniaux willkommen heißen.

Auch hatten wir pandemie bedingt einen besonderen 21. Juli.

Selbstredend musste an die Opfer der Krise gedacht werden sowie die Leistung derjenigen die an vorderster Front im Kampf gegen den Virus standen geehrt werden. Das hat der König auch anlässlich seiner Rede unterstrichen. Ebenfalls wurde ein Umzug historischer Militärfahrzeuge anlässlich der Feierlichkeiten zu den 75 jährigen Siegesfeiern organisiert. Anschließend fand eine ergreifende Zeremonie statt, drei ehemalige Kriegsteilnehmer übergaben 3 verdienstvollen Jugendlichen die sich in der Sanitär Krise hervorgetan hatten, und aus den 3 Landesteilen stammten, eine symbolträchtige Charta.

Bleibt wachsam. Halten und beißen ! ♦



LE CHASSEUR ARDENNAIS

N° 281 - 3^e trimestre 2020

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bataillon, les sections, la rédaction, Malek Azoug, Joseph Perin.

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 3.200 Ex

Le n° 282 paraîtra fin décembre 2020 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 novembre 2020 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 283. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

La vie de la Fraternelle

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ Le Colonel BEM Jean-Marie Castermans nous a quittés
- ◇ Fête nationale 2020
- ◇ 75^e assemblée générale statutaire
- ◇ Communiqué de la cellule MESA

P8 Au Bataillon

- ◇ Le Bataillon a repris ses activités
- ◇ Une compagnie de réserve opérationnelle (CRO) pour le Bataillon
- ◇ David Olbrechts, premier de cordée

P11 Revue de Presse

- ◇ Les Chasseurs Ardennais dans la presse

P14 Dans les Sections

- ◇ Compte-rendu des activités des sections

P27 Le coin Evocation

- ◇ L'esprit Chasseur
- ◇ C'était la caserne Sous-lieutenant Callemeyn...

P30 Vos Témoignages

- ◇ Opération Temploux par Eric Henckaerts (suite et fin)

Le Colonel BEM Jean-Marie Castermans nous a quittés



C'est avec émotion que nous avons appris le décès ce 15 août 2020 du Colonel BEM Jean-Marie Castermans. Il fut le chef de Corps du 1 ChA de 1978 à 1980 et administrateur de notre Fraternelle durant de longues années.

Ses funérailles ont eu lieu à Profondeville le 19 août.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Le lecteur trouvera sur cette page le texte rédigé par le Colonel BEM e.r. Yvan Jacques, président national honoraire de la Fraternelle, qui fut lu lors des funérailles par l'Adjudant-major e.r. François Lambert, secrétaire national.

Nous reviendrons sur la carrière militaire du défunt et son action au sein de la Fraternelle dans notre prochaine édition.

Adieu

Parler du Colonel BEM Castermans est un exercice particulièrement difficile. Se limiter à une succession de dates, promotions et autres mutations serait faire injure à la personne qu'il était. Il faut parler de l'homme, et c'est là que la tâche s'avère ardue. Comment en effet parler avec mesure du Colonel Castermans, lui qui, pour la plupart de ceux qui l'ont connu, fut un réel exemple tant sur le plan humain que militaire.

C'est en octobre 1978 que nous avons découvert le Lieutenant-colonel BEM Castermans, notre nouveau chef de Corps. Je dis découvert parce qu'il venait à cette occasion de revêtir pour la première fois le béret vert à la hure. Comme toujours dans de telles circonstances nous, les soi-disant anciens, les "vrais" ardennais, nous allions bien évidemment être attentifs à ses faits et gestes. Mais tel est pris qui croyait prendre ! Bien vite nous avons découvert le chef compétent

et soucieux de ses hommes, l'officier supérieur hors du commun de même que l'être intelligent, cultivé et toujours disponible. C'est que Jean-Marie Castermans savait s'y prendre pour créer l'adhésion. Jamais à court d'idées, il nous a par exemple fait voyager au fil de l'histoire militaire, des plages de Normandie à Bastogne nous faisant de la sorte prendre goût aux très ennuyeux exercices de cadre.

Il n'a donc pas fallu longtemps pour qu'il récolte respect et accréditation de la part de ses Chasseurs. Jean-Marie Castermans était devenu un des nôtres, le chef incontesté, celui qu'on suivait sans la moindre hésitation.

En novembre 1980, il fut contraint de quitter son commandement, appelé sous d'autres cieux dans l'organisation militaire. Revêtu du grade de colonel nous le retrouverons d'ailleurs quelques années plus tard à la tête de la 7^e Brigade d'Infanterie Blindée à la grande joie des Chasseurs Ardennais.

Après une carrière bien remplie, Jean-Marie aurait pu profiter d'une retraite paisible. Mais non ! Son attachement aux Ardennais le poussait à rester actif à notre profit. Et actif il le fut ! Jugez plutôt : pendant plusieurs années il fut rédacteur de notre revue et aussi, en 1998, il donna naissance au site web de notre Fraternelle, créant de la sorte un véritable outil d'information et de communication qu'il géra seul pendant plus de 20 ans.

On aurait préféré ne pas lire les "news" de ce 15 août. Quel choc d'apprendre la terrible nouvelle. Le Colonel Castermans nous quittait sans au revoir, dans la discrétion et l'humilité qui lui étaient propres. Chère Maggy, chère Famille, votre peine est légitime et immense. Mais Jean-Marie faisait également partie de notre grande famille des Chasseurs Ardennais. Permettez-nous à ce titre de partager votre tristesse, elle est aujourd'hui aussi la nôtre.

Adieu mon Colonel, Adieu Jean-Marie. Veille sur nous, on a encore besoin de Toi. ♦

Afin de participer à la limitation de la propagation du coronavirus, les organisateurs de la Fête nationale ont décidé de ne pas convier cette année les représentants des associations patriotiques et d'anciens combattants aux manifestations organisées dans ce cadre.

Nous avons toutefois reçu de Servio, coupole nationale des associations belges d'anciens combattants, prisonniers politiques, résistants, victimes de guerre, vétérans et associations patriotiques associées, une copie de la charte intergénérationnelle publiée le 21 juillet à l'occasion de sa remise par trois anciens à trois jeunes. Les organisateurs de la cérémonie ont ainsi

fait appel à trois personnalités qui, tant d'années après la fin de la Seconde Guerre mondiale, sont encore et toujours prêtes à s'engager. Il s'agit du baron Ludo de Vleeschauwer pour la section belge de la Royal Navy, du comte Henri d'Oultremont pour la Brigade Piron et de Thierry Coppieters 't Wallant au nom de la Fédération nationale des Volontaires de guerre. Ceux-ci se sont adressés respectivement en néerlandais, en français et en allemand, à trois représentants de la jeunesse pour les inviter à poursuivre leurs propres idéaux de liberté, de démocratie et de justice. Le lecteur trouvera sous la présente rubrique une copie de cette charte.

ASBL **SERVIO** vzw

Coupole nationale des associations belges d'anciens combattants, prisonniers politiques, résistants, victimes de guerre, vétérans et associations patriotiques affiliées.



Nationale koepel van de Belgische oud-strijders, politieke gevangenen, verzetsstrijders, oorlogsslachtoffers, veteranen en aangesloten vaderlandslievende verenigingen.

*S*ERVIO, un organisme-coupole qui fédère les associations belges nationales représentatives, d'anciens combattants, résistants, prisonniers politiques, victimes militaires et civiles, des guerres dans lesquelles des Belges ont été engagés; de vétérans, militaires et assimilés, ayant participé à des opérations militaires et/ou humanitaires de maintien et/ou de rétablissement de la paix; de patriotes et de citoyens.

Ces associations ont toutes pour but fondamental de maintenir vivante la mémoire des Anciens et de transmettre aux jeunes générations leurs idéaux de paix, de défense des libertés démocratiques, d'attachement au Roi, à la Belgique et aux institutions.

Elles conviennent de la nécessité d'intensifier et d'approfondir les liens existants par la mise en œuvre d'une stratégie de la transmission de la mémoire; la définition, en commun, d'un plan d'actions pour garantir efficacité et efficience du travail de mémoire ; une communication concertée et développée en collaboration avec le *War Heritage Institute*.

SERVIO veut maintenir vivante l'histoire de la Belgique et permettre la transmission et l'appropriation de celle-ci par les citoyens. Grâce aux témoignages, au respect envers les personnes, dont la mémoire est honorée, et envers les lieux de mémoire, les associations veulent valoriser un patrimoine commun. Leurs actions servent à établir la connexion entre le passé, le présent et l'avenir, dans une perspective éducative. Le travail de mémoire vise à favoriser le dialogue intergénérationnel.

*L*e 11 novembre 2018, le Roi s'est adressé aux anciens et aux jeunes, présents devant la Tombe du Soldat inconnu, à l'occasion du centenaire de l'armistice.

Les paroles du Roi ont résonné aux oreilles des anciens, vétérans et membres des nombreuses associations patriotiques rassemblées pour cette commémoration particulière. Nous en avons retenu, en citant respectueusement le Roi : « *Le jour viendra où nous ne pourrons plus compter sur la présence chaleureuse d'anciens combattants qui ont défendu notre territoire. Je m'engage de garder vivantes, avec vous, la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés pour nous et les valeurs pour lesquelles ils se sont battus* ».

Pour répondre à l'appel du Roi, les associations patriotiques se sont regroupées et ont rédigé une charte à publier lors d'une cérémonie des 75 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La pandémie du COVID 19 n'a pas encore permis de le faire cette année 2020.

C'est donc aujourd'hui, en ce 21 juillet 2020, jour de Fête nationale pour la Belgique, que 3 anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale remettent un exemplaire hors-série de la charte intergénérationnelle à 3 jeunes gens. Quelques anciens sont encore toujours bien vivants parmi nous mais ils sont prêts à passer le flambeau.

Ils demandent aux plus jeunes de continuer le travail de mémoire, celui qui les a tenus debout jusqu'à aujourd'hui. La liberté a un prix. La paix demande de l'engagement !



ASBL **SERVIO** VZW

« *I*k vraag jullie de herinnering levend te houden aan wie voor onze vrijheid zijn leven heeft gegeven, en de gedenkplaatsen die voor hen zijn ingericht, in ere te houden. »

Monsieur Thierry Coppieters 't Wallant

« *J*e vous demande de maintenir vivant le lien entre le passé, le présent et l'avenir, par le dialogue entre les générations. »

Comte Henri d'Oultremont

« *I*ch bitte Sie, die Geschichte unseres Landes lebend zu halten. »

Baron Ludo de Vleeschauer

Fait à Bruxelles, le 21 juillet 2020, à l'occasion de la remise de la chartre intergénérationnelle, en trois exemplaires, dont cet exemplaire est le premier. ◆

75^e assemblée générale statutaire

L'assemblée générale statutaire, qui devait avoir lieu lors du Congrès national prévu le 26 avril dernier à Ham-sur-Heure, n'a encore pu être tenue cette année en raison de l'annulation du Congrès 2020 pour les raisons que l'on sait.

Cette assemblée, légalement obligatoire, aura lieu le 9 novembre prochain à 11 heures dans la salle "Renaissance Saint-Georges" située rue Nestor Bouillon, 16B à 5377 – Sinsin. Elle réunira le nombre minimum de personnes requises pour sa tenue, à savoir les membres du Conseil d'administration ainsi que maximum trois membres de chaque comité de section. Les mesures de sécurité sanitaire seront prises pour éviter toute propagation du coronavirus.

Les membres de la Fraternelle qui souhaitent voir aborder l'un ou l'autre point particulier sont dès lors invités à en informer préalablement leur président de section à qui il est demandé de transmettre au président national les propositions des sections avant le 15 octobre 2020.

L'ordre du jour est le suivant :

- Introduction par le président national.
- Appel des sections.
Les sections doivent être représentées par leur président ou un délégué mandaté.
- Lecture du télégramme au Roi.
- Examen des propositions présentées en vertu de l'article 22 des statuts (voir supra).
- Rapport du trésorier national pour l'exercice 2019.
- Rapport des contrôleurs vérificateurs aux comptes et décharge de gestion au conseil d'administration pour l'exercice 2019.
- Désignation de deux contrôleurs/vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020.
- Situation du nombre de membres fin 2019.
- Congrès nationaux futurs.
- Remise des médailles d'or du Mérite de la Fraternelle aux récipiendaires présents.
- Clôture de la 75^e assemblée générale par le président national.
- Marche des Chasseurs Ardennais et Brabançonne.

Signé
René Fabry
Président national

François Lambert
Secrétaire national ◆

Communiqué de la cellule MESA



La MESA 2020 a dû être annulée pour les raisons que tout le monde connaît. Néanmoins, un petit groupe d'irréductibles Gaulois a effectué les quatre jours de marche aux dates prévues.

Quelques-uns d'entre vous pourraient être frustrés de ne pas avoir été conviés à ces 4 jours très spéciaux. Les protocoles sanitaires nous ont obligés à limiter au maximum le nombre de participants.

La particularité de cette édition très spéciale, c'est que la majorité des marcheurs étaient des personnes qui d'habitude sont mises à contribution par l'organisation.

Ont marché : le personnel de la cellule MESA, certains membres des équipes de contrôle et de balisage, Joseph Perin en tête, certains membres du stand inscription et cerise sur le gâteau, la brasserie de Bouillon au complet : père, mère et enfants.

Pour compléter ce groupe, nous avons eu la chance de rendre cette MESA internationale avec la participation d'une délégation suisse qui ne voulait pour rien au monde

Un tout grand merci à tous.

Pour terminer, nous ne pouvons pas oublier le devoir de mémoire. Nous avons ainsi, durant les parcours,



fleuri 3 monuments en ayant une pensée à chaque fois pour nos anciens, mais aussi pour toutes les personnes qui ont ces derniers mois souffert ou perdu l'un de leurs proches. Afin de ne pas augmenter les risques, nous n'avons pas voulu inviter toutes les personnes habi-

tuellement présentes lors de ces hommages.

Cette MESA 2020 appelée plan B, n'est pas la 54^e édition. Celle-ci aura lieu du 22 au 25 juin 2021. Nous vous y donnons rendez-vous en espérant vous y voir nombreux et en pleine forme.



"sauter" une année. Nous avons eu aussi une délégation du BGFT (Belgian German Friendship Team) avec un Allemand et un Français.

Portez-vous bien

Didier Ameuw
Directeur MESA ♦

Au Bataillon



Le Bataillon a repris ses activités

Après avoir été confiné, le Bataillon a aujourd'hui repris ses activités. Entre le 18 mai et le 2 juin, l'état-major du Bataillon suivi des états-majors de compagnie et des pelotons ensuite ont progressivement rejoint le Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. À dater du 2 juin, tous étaient en place et la formation spécialisée des nouveaux Chasseurs Ardennais qui avaient reçu leur béret le 13 mars dernier a également pu débuter.

Cette période transitoire a été mise à profit pour mettre en place un nouveau règlement d'ordre intérieur visant à éviter la propagation du coronavirus. Ainsi, les locaux ont été réaménagés. Un vestiaire, par exemple, ne peut accueillir plus de 4 personnes. En conséquence, des locaux tels que salles de réunion, salle de tradition... ont été transformés en vestiaires. Les décrotoirs à l'entrée des bâtiments sont à nouveau utilisés, mais à présent pour permettre l'hygiène des mains avant d'accéder au bloc ou de quitter les compagnies en fin de journée. Une tente éviers MESA a également été dressée en face de la compagnie instruction. La capacité des salles de break des compagnies a été réduite, et il est à présent proscrit de manger dans les vestiaires. Un des garages a dès lors été réaménagé en salle de break et réfectoire, et les compagnies s'y rendent à tour de rôle. Les militaires composant les sections et les pelotons ne se mélangent plus entre les compagnies, sauf éventuellement lors d'exercices tactiques.

En début d'exercice ou d'une mission du type OVG, un questionnaire médical est complété par chaque militaire. Tout Chasseur Ardennais susceptible de présenter un risque pour ses camarades à la lecture de ce questionnaire est systématiquement écarté, renvoyé à son domicile et invité à se présenter chez son médecin traitant pour un test.

Le Bataillon de Chasseurs Ardennais a été le premier de toutes les unités de manœuvre à reprendre début juin un programme d'entraînement et de formation intensif. À ce qu'il paraît, tous les Chasseurs Ardennais interrogés étaient heureux de reprendre un cours plus ou moins normal des choses. Voyez plutôt par vous-même...

Du 8 au 19 juin, la 2^e compagnie a participé à l'exercice Joint'Hure qui s'est déroulé, durant la première semaine, au Camp Roi Albert et ses environs, et, durant la seconde semaine, dans la région des Hautes Fagnes et au Camp d'Elsenborn. Les thèmes de la semaine passée dans les environs de Marche-en-Famenne étaient le MOUT (Military Operations on Urban Terrain), les opérations spéciales et la tactique montée avec réaction aux incidents. La seconde semaine a été consacrée au tir de combat ou de formation pour de nouveaux tireurs AIV DF90mm. Les pelotons en cours de formation spécialisée ont également rejoint Elsenborn pour y exécuter une série de tirs aux armes individuelles et collectives.

Chaque militaire devant effectuer annuellement des tests de combat, dont une marche, le Bataillon avait pour habitude de parcourir les chemins et sentiers de nos Ardennes lors de la Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié (MESA). Celle-ci ayant été supprimée cette année pour les raisons que l'on sait, deux parcours de remplacement ont été préparés par le sous-officier opérations, l'Adjudant Homez. Le premier de 32 kilomètres, dénommé "Cestpasid'Hure", était destiné aux Chasseurs Ardennais de moins de 50 ans, tandis que le second de 16 kilomètres, dénommé "Miniat'Hure", était accessible aux plus de 50 ans. Cette marche, effectuée en un jour tour à tour par les compagnies, a ainsi permis à chacun de reprendre conscience de sa condition physique après cette longue période de confinement. La plupart n'ont rien perdu de leur superbe. Il semble cependant que, pour certains, cela a été « Résiste et Mords ». ▶





Enfin, la 3^e compagnie a été déployée du 29 juin au 1^{er} juillet en vue de renforcer ses capacités tactiques et physiques, ainsi que sa rusticité. L'exercice consistait en une projection en hélicoptères NH-90 suivie d'une infiltration, avec l'équipement, l'armement complet et les munitions pour une opération longue de 72 heures, et une attaque de l'objectif précédée elle-même de patrouilles de reconnaissance, d'ordres sur bac à sable, de coordinations diverses, répétitions détaillées, bivouacs clandestins... C'est dans la carrière de Calay (dite également carrière aux sangliers) que l'ennemi avait pris position. Ce vaste espace de grès, dont l'exploitation a été arrêtée au début des années 2000, est situé le long de la Nationale 4 entre les villages de Bande et de Champlon. Le fond est occupé par les anciennes infrastructures ainsi que par de vastes espaces rocaillieux nus ou à la végétation clairsemée. Bref, un endroit idyllique pour s'entraîner...

Le Bataillon s'est adapté pour pouvoir reprendre ses activités en ambiance Covid-19. L'ancrage de toutes les mesures de précaution est une nécessité et l'affaire de chaque Chasseur Ardennais. La vigilance reste de mise chaque jour pour assurer la protection de la santé de chacun, et créer ainsi les conditions pour assurer l'entraînement et la formation.

Suite aux décisions du Conseil National de Sécurité du 27 juillet dernier, de nouvelles mesures sont venues s'ajouter aux mesures existantes, à savoir le port du masque obligatoire dans le quartier, sauf lors de la pratique du sport. La cérémonie officielle de passation de commandement entre les Lieutenants-colonels BEM Damien Lathuy et Vincent Douniaux, planifiée le 25 septembre 2020, a de même été annulée dans sa forme prévue. Nous relaterons dans la prochaine revue la façon dont elle aura eu lieu. ♦

Une compagnie de réserve opérationnelle (CRO) pour le Bataillon

Notre Bataillon se voit aujourd'hui dotée d'une compagnie de réserve opérationnelle (CRO), la 4^e compagnie. Celle-ci sera composée d'anciens réservistes et, au fil du temps, de jeunes issus de la nouvelle Réserve. Elle devrait à terme compter 125 militaires.

Les missions de la CRO

Bien que les missions dévolues à la CRO soient principalement des missions territoriales (Défense militaire du territoire ou Opération Vigilant Guardian (OVG)), elle pourrait au besoin être amenée à participer aux exercices du Bataillon ou de ses compagnies. Elle pourra aussi renforcer les éléments du Bataillon en mission, pour autant toutefois que ses réservistes soient en ordre de formation.

Son organisation et son appui

La CRO sera dotée d'un état-major. Actuellement, seul un noyau est présent à l'ordre de bataille avec une présence qui, bien que régulière, n'est pas permanente. Afin d'entretenir un lien étroit entre l'unité de réserve et le reste du Bataillon, la compagnie état-major et services prend la CRO "sous tutelle" du point de vue administratif, opérationnel et logistique. Le dialogue et les coordinations entre réservistes et militaires d'active seront dès lors essentiels pour, entre autres, préparer les formations et exercices propres à la CRO.

Qui peut faire partie de la CRO ?

Pour la nouvelle Réserve, la Direction nationale de la Réserve (DNR) offre trois types de trajet : le trajet classique, le trajet étudiant et le trajet "1 an". Pour plus d'informations sur ces possibilités, consultez <https://www.mil.be/fr/page/comment-devenir-reserviste-la-defense>. Les militaires en fin de contrat ou ayant quitté la Défense depuis 10 ans peuvent également rejoindre la CRO. Tous les anciens militaires peuvent prendre directement contact avec le commandant de la compagnie, le Commandant de réserve Jacques Pougin (jacques.pougin@mil.be) ou avec la branche 1 du Bataillon.



La formation des jeunes réservistes

Le 29 juin 2020, un peloton composé d'une vingtaine de candidats officiers, sous-officiers et volontaires de réserve issus des 4 bataillons francophones concernés (12/13 Li, 1/3 L, Bataillon ISTAR et Bataillon de Chasseurs Ardennais) a entamé sa formation professionnelle spécialisée à Marche-en-Famenne. Celle-ci a duré deux semaines et s'est poursuivie à Spa durant deux ▶

semaines également. Sur les 15 candidats ayant réussi cette formation, 6 ont rejoint la CRO du Bataillon.

À l'avenir, les postulants continueront à suivre un trajet de formation "phase d'instruction Militaire (PIM) – formation professionnelle spécialisée (FPS)" réparti entre le centre d'instruction de base et d'écologie (CIBE) d'Arlon et les unités précitées. Ces formations seront étalées sur plusieurs mois, voire plusieurs années.

Une devise

Comme toutes les compagnies du Bataillon, la CRO a dû se trouver une devise. Elle a opté pour « Discrets, toujours aux aguets ».



L'Adjutant-major Joseph Perin, CSM de la 4^e compagnie

Celle-ci est considérée comme la modernisation d'une devise ancienne des Chasseurs Ardennais « Veille et tais-toi ». Cette dernière était en lice, mais fut jugée un peu hors du temps, car moins ouverte à l'esprit d'ouverture et au dialogue par l'expression « tais-toi ». La discrétion a été préférée, car celle-ci se marque dans la retenue et l'humilité tout en autorisant l'écoute. D'un point de vue tactique, être discret permet de voir sans être vu.

« Toujours aux aguets », le pendant de « Veille », marque la volonté de rester vigilant, sur le qui-vive, donc être prêt. Être prêt demande de la part des réservistes de se tenir informé et de faire preuve d'anticipation et de proactivité.

Discrets parce que l'on ne verra peut-être pas souvent les réservistes, toujours aux aguets car ils seront prêts.¹ ♦



24 juillet 2020 : cérémonie de remise de bérets aux nouveaux réservistes de la 4^e compagnie

¹ D'après un texte du Commandant de réserve Jacques Pougin, commandant de la CRO, paru dans la revue du Bataillon numéro 35 "À toute à l'Hure"

David Olbrechts, premier de cordée

En alpinisme, la cordée est l'ensemble des alpinistes liés par une corde, le premier de cordée en étant le chef.



Avant d'avoir une telle responsabilité, il y a du chemin à parcourir : à savoir 6 semaines de formation à Marche-les-Dames et dans les Alpes françaises. Cette formation se termine par l'escalade d'une montagne. C'est ainsi que David Olbrechts, PTI (Physical Training Instructor) au Bataillon, a escaladé avec succès le Mont Blanc et obtenu son brevet de premier de cordée.

Un tout grand bravo et un grand merci à lui car, avec ce brevet en poche, il pourra faire profiter l'ensemble du Bataillon des connaissances acquises durant cette formation exigeante. ♦





BASTOGNE

L'Avenir/Local: Luxembourg, Mar. 12 Mai 2020, Page 8

Vidéo pour les Chasseurs ardennais

Un montage vidéo de 48 minutes a été réalisé pour rendre hommage à la résistance des Chasseurs ardennais le 10 mai. Morceau d'histoire oublié.

Les Chasseurs ardennais sont mis à l'honneur à travers un montage vidéo et une exposition.



• Thierry LEFEVRE

Le 10 mai 1940, les Allemands franchissent la frontière grand-ducale et envahissent la région de Bastogne. Pendant toute la journée, les Chasseurs ardennais vont résister, mais n'ont pas les mêmes armes que leurs opposants. Ils seront néanmoins héroïques. Une résistance qui est cependant passée à la trappe de la mémoire collective au profit des libérateurs américains de décembre 1944.

En 1984, le cercle d'histoire de Bastogne, et notamment Jean-Marie Poste et André Lesire, réalisent un gros travail pour présenter cette période de l'histoire parfois méconnue lors d'une émission sur la radio libre Radio Ardenne, un travail mis en

onde par Emmanuel Haag. Depuis lors, le projet avait été conservé sur une cassette audio avec une volonté pérenne d'établir une version vidéo de ce travail. « J'avais parlé de ce projet avec Robert Fergloutte, explique Gilles Nicolas qui a mis ce projet en place avec Noville Club Info. Il avait des diapositives sur le sujet, parfois pas dans un très bon état. Nous nous sommes mis aussi à la recherche d'autres documents. On a quitté le projet pour y revenir quatre fois. Nous avons aussi retrouvé la famille des Chasseurs ardennais et eux nous ont aussi apporté des documents. »

Des documents uniques

Le Novillois a fait un gros travail pour mettre en

image 48 minutes d'enregistrement. « Différents lieux n'ont pas été évidents à trouver comme la douane de Longvilly qui n'était pas au même endroit que maintenant. On a cherché l'image du pont de chemin de fer qui n'existe plus à la route de Wiltz. Le plus beau, c'est sans doute une photo présentant la ferme qui existait à proximité du pont sur la N4 à la hauteur de Flamisoul avec une photo des élèves du pensionnat des sœurs de Bastogne qui s'enfuient et puis les Allemands quelques heures plus tard. Ou encore l'église des Récollets et d'autres lieux qui ont bien changé.

Nous avons également pu compter sur le musée des Chasseurs ardennais pour pouvoir compter sur une vé-

racité historique des documents présents. Il ne faut pas oublier que l'objectif est vraiment de mettre à l'honneur ceux qu'ils considèrent également comme étant « les oubliés de Bastogne ». »

Les personnes qui ont beaucoup travaillé pour ce projet espéraient pouvoir présenter leur travail le 10 mai, mais les circonstances ne permettent pas cette opportunité. « L'ob-

jectif était d'offrir une clé USB à toutes les familles lors d'une cérémonie officielle avec les autorités locales », explique encore Emmanuel Haag. « La commune nous a parlé de l'opportunité d'une nouvelle organisation en septembre ; on l'espère », conclut Gilles Nicolas. ■

► <http://perso.nicolasgf.be> :

8 080/nextcloud/index.php/s/w5FRAdfzTbK25o3

Une expo au Pantashop



Hitler était présent le 17 mai 1940 à Bastogne. Un des documents à découvrir au Pantashop.

En parallèle à la présentation du montage vidéo, une exposition du cercle d'histoire devait aussi être présentée dans l'aile Van Geluwe de Bastogne. « Si cette exposition n'a pas pu se mettre en place, nous avons quand même décidé d'établir une exposition dans les vitrines de l'ancien Pantashop (dans la grand-rue), explique le vice-président du cercle d'histoire Fabrice Gérardy.

Elle se nomme « Le 10 mai 1940 et les Chasseurs ardennais ». Nous y présentons des photos rares ou jamais vues avec des cadres et du matériel divers. Il y a aussi un mannequin et des photos présentant la visite d'Hitler à Bastogne le 17 mai 1940. Le reportage de Noville Info pourrait aussi être à découvrir via un écran. Cette exposition devrait être dévoilée dans les prochaines heures. » ■ Th.I.

Que reste-t-il des 274 fortins



« Un parcours de la mémoire, créé par Marie-Claire Castagne, existe déjà à Neufchâteau et il intègre le passage par les fortins. »

Fabienne EVRARD,
échevine du Patrimoine de Neufchâteau



En 1931 à 1935, le ministre de la Défense ordonne la construction de 309 fortins, dont 274 dans notre province. Combien subsistent encore ?

• **Philippe CARROZZA**

On les a appelés les « abris Devèze », à l'époque, du nom du ministre de la Défense. Il s'agissait de casemates ou fortins en béton armé dont les dimensions sont assez semblables : une superficie au sol de 3,25 x 3,50 m et des murs de 40 à 60 cm. On y accédait par un escalier de 7 marches. L'embrasure était fermée par deux lourdes portes en acier.

Albert Devèze, le Wallon, se souvenant de la résistance des troupes en 1914-1918 sur l'Yser, décide que cette fois, si les Allemands devaient remettre cela, ils ne pourraient plus envahir sa chère Wallonie, celle-ci ayant particulièrement souffert durant la Première Guerre. Il décide donc la création de 309 abris ou fortins, destinés à recevoir une arme automatique et 3 à 4 servants. Quelque 274 de ces

ouvrages seront édifiés en province de Luxembourg entre 1931 et 1935.

Ces constructions ont donné du travail à pas mal d'entreprises.

Rien qu'à Libramont et Neufchâteau, on en compte une soixantaine, de ces fortins. C'est sur ceux-ci que nous réalisons ce petit focus, parce qu'il est temps de s'interroger sur ce patrimoine. Une partie de ces casemates, dont la majorité n'a jamais servi, a été détruite, enterrée ou même incorporée à une autre construction comme c'est le cas à Grapfontaine pour servir de socle à l'observatoire.

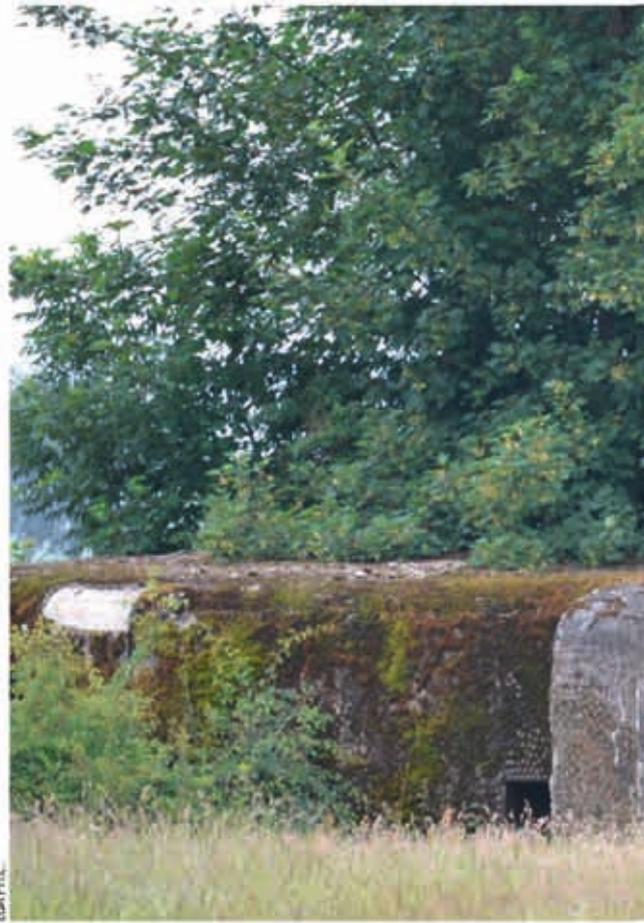
La Défense nationale avait ordonné que ces ouvrages soient édifiés à des points stratégiques cruciaux, bien camouflés avec de la végétation, mais aussi avec des parements en brique et une toiture en ardoise pour qu'ils se confondent avec le bâti civil.

Douze abris énormes en plus

Les Cahiers d'histoire de Libramont (N°11) de juin 2010 décrivaient ces types de construction.

Voici ce qu'ils en disaient : « Le centre de résistance Recogne-Libramont est occupé par un bataillon du 2^e régiment de Grenadiers avec des canons antichars et des mortiers. Pendant l'automne de 1939, on y construit, de jour et de nuit à la lueur des projecteurs, 12 gros abris : 8, tous à embrasures, autour du nœud routier appelé "Étoile de Recogne" et formant un cercle concentrique à celui déjà existant construit sous Devèze, à l'intérieur de ceux-ci. Quatre autres abris (2 à 2 embrasures et 2 à 3 embrasures) sont bâtis à Libramont, formant un demi-c, face au sud, adossé au chemin de fer.

Ils sont plus énormes encore que les fortins (hauts de 3 m et font de 6x9 m) On pourra s'étonner, notent encore les Cahiers, de la disposition face au sud. Ce n'est pas destiné à se prémunir des Français comme certains l'ont suggéré, mais bien pour parer une percée allemande venant du sud. » ■



Ed. Ph.C.

Un fortin allemand à Neufchâteau

Le ministre Devèze avait commandé la construction d'une vingtaine de fortins pour ceinturer le nœud routier de Neufchâteau. Ils étaient tournés vers Bastogne et Martelange. Les routes de Bertrix, Arlon, Florenville, Rossignol et Recogne étaient aussi protégées.

Dans le Terre de Neufchâteau de 2006, réactualisés, le cercle d'histoire local en a répertorié 28 dont sur les routes de Coustumont et de Rossi-



Le fortin allemand de Neufchâteau.

gnol ; rue de Longlier à Gërimont et rue de Recogne à Tournay.

En plus de ces ouvrages, il existe, chose assez rare, un fortin allemand, de forme hexagonale (côtés de 2,15 m et haut de 2,5 m) et construit en 1944. Il a la même surface que les fortins belges (4,84 m²), mais d'une plus grande habitabilité, car plus haut. Il servait surtout à la surveillance. Il surplombe les rues de Bertrix et du Marché Couvert qui se rejoignent à ses pieds. ■ Ph.C.

VITE DIT

Les soldats n'avaient pas les clés des abris !

« Le 10 mai, quand les Allemands attaquent, la plupart des abris des Ardennes, en particulier les 152 de la 1^{re} ligne de défense, sont inoccupés, notent les Cahiers d'histoire de Libramont. Pas plus les Français que les Belges n'utiliseront les abris de l'Ardenne, abris qui, soit dit en passant, étaient soigneusement

cadenassés, les clés se trouvant aux services de casernement des 1^{er}, 2^e et 3^e régiments de Chasseurs ardennais », rapportent encore les Cahiers.

Vendus, démolis

Après la guerre, les fortins ont été remis à l'administration des Domaines et vendus. Beaucoup n'existent plus, soit démolis (comme celui de la rue sur le Chêne à Libramont) ou enterrés (comme à l'Aliéneau).

construits chez nous en 1931 ?



309 Le ministre Albert Devèze décide, en 1931, la création de 309 abris ou fortins, destinés à recevoir une arme automatique et trois à quatre servants.



En plus des 30 fortins dits « abris Devèze », on a construit à Libramont 12 gros bunkers bien camouflés, comme celui-ci, à Recogne.

Le fortin de Chabrehez retarde Rommel

Hugues Wenkin rapporte dans son livre *Rommel* (éditions Weyrich) la résistance héroïque d'une poignée de Chasseurs ardennais, le 10 mai 1940, face à Rommel en personne et sa puissante 7^e Panzer division. Cela se passait au fortin de Chabrehez (Houffalize). Le futur « Renard du désert » veut atteindre l'Ourthe le soir même et ses troupes butent sur ce fortin : « C'est un corps-à-corps sans espoir entre les Chasseurs ardennais et les machines de Rommel. Un seul canon, s'il avait été présent, aurait pu les prendre à partie et les détruire les unes après les autres. Le harcèlement se poursuit et quatre canons de 3,7 cm Pak sont mis en batterie sur la crête depuis laquelle ils arrosent systématiquement les mitrailleuses belges. Gourmet est ainsi tué sur ses pièces et les munitions s'épuisent. C'est à ce moment

que Kleinschmidt et ses Landser débouchent sur les flancs belges. Le peloton de tête arrive au fortin bétonné. La porte de l'ouvrage est ouverte afin d'en faciliter l'aération... Cette négligence vaut que la petite position soit rapidement prise. L'ordre de repli arrive enfin vers 19 h mais les Chasseurs sont au cœur de la tourmente et l'engagement se poursuit jusqu'à 21 h. Seuls quelques hommes du peloton Cremer, au sud du dispositif, parviennent à s'échapper en profitant du crépuscule. Les pertes belges sont lourdes : trente prisonniers, dix blessés et sept tués. La progression de la 7^e Panzer-Division ne reprend cependant que le lendemain, à 5 h 30, et l'Ourthe n'a pas été atteinte. Le retard provoqué par la résistance acharnée des défenseurs de Chabrehez aura des conséquences importantes pour la suite de la campagne de Belgique. »

INTERVIEW • Jonathan MARTIN



L'échevin du Patrimoine de Libramont va s'intéresser aux fortins.

« La plupart des casemates se trouvent sur des terrains privés »

M. Martin, que compte faire la Ville de Libramont pour ce patrimoine ?

Je pense qu'il va falloir que nous établissions un cadastre sur base du travail remarquable réalisé par le Cercle d'histoire local, parce qu'il apparaît que la majorité des fortins est sur terrain privé. À la fin de la guerre, l'armée a cédé aux gens la propriété des casemates établies sur leur propriété.

Cela vous parle, ce type de

patrimoine ?

Bien entendu, parce que nous sommes dans une logique de mise en évidence du passé et du patrimoine mémoriel. Nous allons inaugurer bientôt un parcours qui s'intéresse à tout ce qui touche à la Seconde Guerre mondiale. Les fortins pourraient très bien faire partie de ce parcours aussi.

Faut-il tous les sauvegarder ?

Je pense que si nous pouvions déjà les sérier et

voir ceux qui vaudraient la peine d'être aménagés, ce serait un réel pas en avant. J'avoue qu'avant que vous m'en parliez, je ne m'étais que peu intéressé à ce patrimoine. J'ai pourtant joué dans ces fortins quand j'étais enfant. Cela s'arrête là. Mais je vais m'y intéresser de plus près et consacrer une journée à les visiter. Inutile de vouloir les restaurer tous. Si on en avait déjà un dans lequel on pourrait reconstituer par exemple le cadre

de vie des soldats avant guerre, cela pourrait être instructif. Pour cela, on doit collaborer avec le Cercle d'histoire, et sans doute la CLDR qui, en 2006, avait relevé 300 pièces de patrimoine de la commune, dont les 3 fortins de Moirey.

Neufchâteau possède des fortins aussi. Allez-vous vous concerter ?

Pourquoi pas ? Nous sommes ouverts à des collaborations. Je suis prêt à en discuter. ■ **Ph.C.**

MARCHÉ-EN-FAMENNE

Il a cofondé le musée des Chasseurs ardennais

Jacques Gaand a été sous-officier pendant 23 ans au 1^{er} bataillon de Chasseurs ardennais. Il a participé à sept missions dans les Balkans et en Afghanistan. Depuis 2013, il était adjudant de corps à l'École royale militaire. Il vient d'être admis à la retraite. Il est un des cofondateurs du musée des Chasseurs ardennais de Marché-en-Famenne au sein du camp Roi Albert. Il évoque la vie et les faits d'armes de cette unité considérée. On peut y voir l'évolution des tenues militaires et une évocation des combats lors de la Seconde Guerre mondiale et de la résistance à l'occupant.

La période allant de 1946 à nos jours y est illustrée par différents documents, des tenues et des pièces d'équipement ayant un rapport avec les différentes opérations extérieures menées par les Chasseurs ardennais. Entrée 2 € ; il faut réserver. ■



R.E. L'adjudant-major Jacques Gaand est retraité.

Dans les Sections



Huy-6 ChA

Le président Louis Melon étant dans un état de santé qui nécessite beaucoup de soins, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

In memoriam

Nous avons appris très tardivement le décès de notre membre E, Monsieur Delvaux Constant. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Hospitalisations

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Changement d'adresse

Lors d'un changement d'adresse ou autre, veuillez nous prévenir afin de ne pas perturber la distribution du courrier ou autres initiatives.

Assemblée générale

Notre assemblée générale sera reportée en 2021 en raison du Covid-19. Nous ne voulons pas prendre le risque de contamination.

Les membres prévus pour une décoration en 2020 la recevront lors de notre prochaine assemblée en 2021.

Résiste et Mords.

En attendant, prenez soin de vous.

Bauche Firmin
Vice-président, trésorier
et porte-drapeau
Section de Huy – 6 ChA ◆



Bastogne-2 ChA

Tristesse

Nous déplorons le décès de M^{me} Meunier-Cardinal Josiane de Bastogne, veuve de Robert Meunier, décédée le 07/08/2020 à l'âge de 73 ans, 1 an ½ après son mari qui était notre porte-drapeau et membre de notre comité.

La section régionale de la Fraternelle présente une seconde fois ses sincères condoléances à la famille endeuillée.

Hospitalisations

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

A.G. 2020

En principe, elle est toujours prévue le dimanche 18 octobre 2020 à 10 heures à l'Hôtel de Ville de Bastogne, mais certainement sans être suivie d'un repas.

Activités futures

❶ Le congrès national 2021 se déroulera à Bastogne en principe le 3^e dimanche d'avril. Celui de cette année, qui devait se dérouler à Ham-sur-Heure, est reporté en 2022.

❶ Pour nos cérémonies patriotiques locales, il se peut qu'il en sera organisées çà et là, mais avec des contraintes sanitaires auxquelles je n'adhère pas entièrement. Tant qu'il faudra se couvrir le visage, je ne serai pas des vôtres, car personnellement, (et cela n'engage que moi) une cérémonie patriotique n'est pas un bal masqué.

Nouveaux membres

Cette année nous avons perdu assez bien de membres (décédés ou devenu trop âgés), mais heureusement nous pouvons compter 22 nouveaux membres dont voici la liste :

André Philippe de Tenneville, adhérent,
Billiet Léonard de Rochefort, adhérent,
Bourdon Serge de Tenneville, adhérent,
Collard Daniel de Vaux/Sûre, adhérent,
Crepin Jérôme de Sprimont, adhérent,
Debarsy Daniel de Bertogne, adhérent,
Dumay Freddy de Tenneville, adhérent,
Frederick Claudy d'Houffalize, adhérent,
Gauthier Catherine de Tenneville, adhérent,
Hinckels Didier de Bastogne, E,
Joris Walter de Tenneville, adhérent,
Jusseret Michèle de Bastogne, adhérent,
Léonard Sophie de Tenneville, adhérent,
Materne Jean de Vaux/Sûre, adhérent,
Misson Jean-Pol de Ste Ode, adhérent,
Monfort Thierry de Vielsalm, adhérent,
Monjoie Anne-Sophie de Scy, adhérent,
Paso Christian de Champlon, adhérent,
Pierrard Thomas de Bastogne, adhérent,
Renerte Louis de Bastogne, adhérent,
Theis Jean-Marie d'Houffalize, adhérent,
Thomas Raymond de Libamont, adhérent.

Nous leur souhaitons une très cordiale bienvenue dans notre section et les remercions de soutenir notre fraternelle. Un grand merci également aux vendeurs de cartes.

Coin du souvenir

Vous trouverez ci-dessous quelques photos du 2 ChA à Bastogne.



Une peinture presque rupestre retrouvée dans un des garages de la caserne de Bastogne

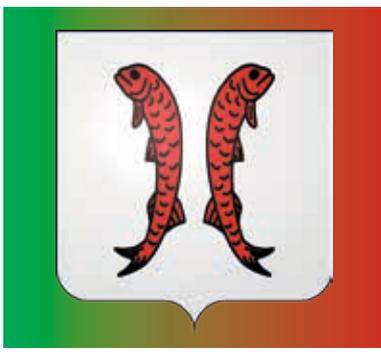


Le 2 ChA en 1933 à Bastogne



Le dépôt de munitions de Sans Souci

◆ Votre secrétaire



Vielsalm-3 ChA

Le mot du président

Comme dans les autres associations, notre programme des activités a été fortement bouleversé par cet ennemi invisible qu'est le Covid-19.

Notre assemblée générale, prévue en octobre, a dû être annulée, ainsi que nos rencontres du mercredi avant-midi dans notre local, jusqu'à nouvel ordre. J'espère toutefois que l'affaiblissement de la crise nous permettra de nous retrouver bientôt, notamment lors du goûter de Noël, en décembre prochain. En attendant le plaisir de vous revoir, prenez bien soin de vous et de votre entourage, et pensez à notre devise "Résiste et Mords".

Lucien Paquay

In memoriam

† Nous avons appris, tardivement, le décès de l'épouse de notre membre Freddy Wilkin, ancien de la compagnie de marche en 1960.

† M. Roger Marquet, membre adhérent, ancien président du Cercle Royal Africain de Vielsalm, est décédé à Liège le 30 avril 2020, à l'âge de 88 ans.

† L'Adjudant e.r. Günther Wagener est décédé à Saint-Vith le 29 mai 2020, à l'âge de 83 ans. Après de nombreuses années de service au 3 ChA, il termina sa carrière au camp d'Elsenborn.

† M. Willy Fatzaun est décédé à Eupen le 15 juin 2020 à l'âge de 83 ans. Il accomplit son service militaire en 1956 au 3 ChA avec le grade de sergent.



† L'épouse de notre membre E. M. Alfred Solheid, est décédée le 11 juillet 2020 à Weywertz.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Nouveau membre

Bienvenue dans nos rangs, en tant que membre adhérent, à M. Caels Aurélien de Vielsalm.

Activités passées

1 Le 3 juillet, nous eûmes l'honneur d'accueillir le Lieutenant-colonel BEM D. Lathuy qui, bientôt au terme de



son commandement du Bataillon de Chasseurs Ardennais, tenait à fleurir le monument des 3 et 6 ChA. Il était entouré du président national et du président de notre section. Le secrétaire national, M. F. Lambert, MM. A. Desait et J-M Laloye, adjudant et caporal de corps, étaient présents à cette cérémonie.

1 Le 13 juillet à Montleban, la nièce du Caporal Pierre Esser, a fleuri la stèle où tomba son oncle, le 10 mai 1940.

Notre président déposa une gerbe et une plaque mortuaire marquée "Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais. Section de Vielsalm - 3 ChA".



À cette petite cérémonie participaient :
— M^{me} V. Léonard, bourgmestre de Gouvy,
— MM. A. Jacoby et L. Hermans, porte-drapeau de Montleban et de la FNAC,
— nos membres, Y. Schenck, A. Winand et J. Lecoq, porte-drapeaux respectivement de Beho, Gouvy et de la FNPG.

1 Le 21 juillet, une quinzaine de nos membres ont assisté au Te Deum

chanté en l'église de Vielsalm. Quatre d'entre eux portant les drapeaux d'associations patriotiques dissoutes, encadraient notre drapeau dans le chœur. Après le défilé dans la ville, les participants furent invités par M. le bourgmestre E. Deblire, au vin d'honneur servi dans le parc communal.

1 Le 10 août, une équipe de la RTBF a filmé le départ, à Vielsalm, du "Beau vélo de Ravel". Vu les limitations imposées, cet événement était symbolique, puisque seuls quelques cyclistes y ont pris part.

Comme déjà en 2018 où la randonnée débutait au Quartier Ratz, les organisateurs ont, cette année, souhaité la présence d'anciens véhicules militaires montés par des Chasseurs Ardennais en tenue d'époque.

Merci à Laurent, fils du Cdt e.r. Jacques Dewulf et à Marcel Reuter, ancien milicien, d'avoir présenté une jeep Iltis et une Minerva marquées 312, l'ancien numéro d'unité du 3 ChA. Notre ami Raymond Wery, dans sa tenue de 1967, a tenu le rôle de convoyeur.

Activités futures

Pour autant que les restrictions relatives à la crise sanitaire le permettent, notre traditionnel goûter de Noël aura lieu le dimanche 13 décembre à 15 heures dans l'ancien Quartier Ratz à Rencheux. **La participation reste fixée à 7 € et est à verser AVANT le 7 décembre sur**

notre compte : BE13 7320 1250 2139.

Das Wort des Präsidenten

Wie in allen Vereinigungen ist unser Programm stark von durch den unsichtbaren Feind Covid-19 eingeschränkt worden.

Unsere Generalversammlung die im Oktober geplant war, sowie die Treffen am Mittwoch Morgen in ►

unserem Lokal sind annulliert worden. Ich hoffe aber das eine Abschwächung der Krise es uns erlauben wird uns möglichst rasch wiederzusehen, vor allem beim Weihnachtskaffee & Kuchen im Dezember. Auf ein baldiges Wiedersehen, und darauf vertrauend das ihr auf euch & die euren acht gebt, denkt an unser Devise « Halten und Beißen ».

Lucien Paquay

In memoriam

† Adjutant i.R. Günther Wagne-ner ist am 29. Mai 2020 in St. Vith verstorben, er wurde 83 Jahre alt. Anschließend an eine lange Karriere im Dienst des 3 ChA verbrachte er die restlichen seine Dienstjahre im Lager Elsenborn.

† Herr Willy Fatzaun ist am 15. Juni 2020 im Alter von 83 Jahren in Eupen verstorben. Er hat seine Dienstzeit als CSOR (Uoffz/Res.) 1956 im 3 ChA abgeleistet.

† Die Gattin unseres Mitglieds E, Herr Alfred Solheid ist am 11. Juli in Weywertz verstorben.

Wir präsentieren den trauernden Familien unsere aufrichtige Anteilnahme.

Neues Mitglied

Herzlich Willkommen in unserer Reihe an Herr Aurelien Caels aus Vielsalm als sympathisierendes Mitglied.

Vergangene Aktivitäten

1 Am 3. Juli hatten wir die Ehre den Korpschef des Bataillons der

Ardennenjäger, den Oberstleutnant i.G. Lathuy D. Der demnächst seinen Kommandostab abgibt zu empfangen, vorher wollte er die Denkmäler vom 3 und 6 ChA mit einem Kranzgebilde ehren. Er wurde vom Nationalpräsidenten & dem Präsidenten unserer Sektion begleitet, ausserdem anwesend waren der Nationalsekretär Herr Lambert F. Korpsadjutant Desait A. Sowie Korpskorporal Laloye J-M.

1 Am 13. Juli hat die Nichte von Korporal Pierre Esser in Montleban an seinem Denkmal ein Blumengebilde abgelegt.

Unser Präsident hinterlegt einen Kranz und eine Plakette im Namen der « Bruderschaft der Ardennenjäger, Sektion Vielsalm – 3 ChA ».

An dieser kleinen Zeremonie namen teil Fr. Léonard V. Bürgermeisterin von Gouvy, die Herren Jacoby A. & Hermanns L. Fahnenträger von Montleban und von der FNAC. Ausserdem anwesend waren unsere Mitglieder Y. Schenk, A. Winand & J. Lecoq als jeweilige Fahnenträger von Beho, Gouvy und der FNPG.

1 Am 21. Juli haben rund 15 unserer Mitglieder am Te Deum in der Pfarrkirche von Vielsalm teilgenommen. Vier von ihnen, mit den Fahnen aufgelöster patriotischer Vereinigungen umringten unsere Fahne im Kirchenchor. Nach dem Umzug durch die Stadt wurde den Teilnehmern ein Ehrenwein durch den Bürgermeister E. Deblire im Stadtpark angeboten.

1 Am 10. August hat ein Kamerateam der RTBF den Start in Vielsalm des

« Beau vélo de Ravel » gefilmt, angesichts der Pandemiebedingten Lage war das Event eher symbolisch, nur einige Radfahrer nahmen daran teil.

Wie schon beim Start 2018 in den Mauern der Kaserne Ratz, haben die Organisatoren auch diesmal den Wunsch nach alten Militärfahrzeugen die von Ardennenjägern in der ehemaligen Uniform gelenkt werden sollten, geäußert.



Vielen Dank an Laurent, den Sohn des Kommandanten i.R. Dewulf Jacques & an Reuter Marcel die einen Iltis und eine Minerva mit der Einheitsnummer 312 präsentierten, der Nummer des 3 ChA. Unser Freund Wery Raymond hat in seiner Uniform von 1967 als Beifahrer fungiert.

Zukünftige Aktivitäten

Falls die Koronamassnahmen es dann erlauben sollten, findet unser traditioneller Weihnachtskaffee & Kuchen am Sonntag den 13. Dezember in der Kaserne Ratz unserem ehemaligen Quartier statt. **Der Unkostenbeitrag beträgt 7 € und ist VOR dem 7. Dezember einzuzahlen.** ♦

Activité passée

Le 21 juillet, Te Deum en l'église de Marche-en-Famenne : présence de notre drapeau.

Activités futures

Vu les circonstances dans lesquelles nous vivons, il est difficile de prévoir les manifestations à venir.

Hospitalisations

À tous nos membres hospitalisés nous pensons beaucoup et souhaitons un prompt rétablissement.

Cotisations

J'ai été dans l'obligation de supprimer 15 membres de la section. Motifs : refus de paiement et décès. ♦

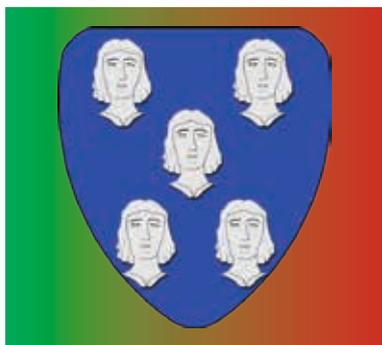
et cela sans aucun résultat. On ne se bouscule pas pour me remplacer. Trouver des bénévoles, c'est compliqué. Je parle de vrais bénévoles, ceux qui se dépensent, pas ceux qui entrent dans un comité juste pour boire un verre de temps en temps sans mettre la main au portefeuille !

Décès

† M^{me} Maria Satin, veuve de M. Jean Dropsy, décédée à Maffe à l'âge de 93 ans.

† M. Edouard Reisen, décédé à Saint-Servais à l'âge de 92 ans.

† M. Emile Jacot, décédé à Aye à l'âge de 88 ans. Trésorier FNC de la section de Waha.



Cinéy-Gedinne -Rochefort

Le mot du président

Depuis plus de vingt ans, je suis à la présidence de la section. On prend de l'âge et les problèmes de santé sont là.

J'ai consulté plusieurs membres de ma section, pour un petit coup de main



Bertrix–Paliseul

In memoriam

† Monsieur Gabriel Baudoin, né à Nives le 26 mars 1930 et décédé à Bouge le 29 juin 2020.

† Monsieur Roger Dehez, né à Saint-Médard le 6 mars 1926 et décédé à Libramont le 29 juillet 2020.

† Monsieur Marcel Lebas, né à Bertrix le 3 mars 1926 et décédé à Libramont le 2 août 2020.

Administrateur national honoraire de la FNC, résistant de l'Armée Secrète 1943–1944, fondateur le 14 mai 1984 de l'Union des Mouvements Patriotiques Bertrix, membre honoraire du Comité FNC de la Province de Luxembourg.

Nous réitérons nos condoléances aux familles.

Allocution de M. Jules Thillen aux obsèques de M. Marcel Lebas

« Suite au décès de Marcel et en ma qualité de président de l'Union des Mouvements Patriotiques Bertrix, j'ai le pénible devoir de vous adresser quelques mots. Pour nous, les humains, la disparition d'une personne, c'est la chute de nos espérances, une grande déception de la vie, mais plus encore une douloureuse épreuve que nous devons subir avec résignation.



La disparition de Marcel nous rappelle le sens de la vie et celui plus implacable encore de la mort. Si nous, membres de l'U.M.P.B., nous éprouvons une peine certaine de voir notre ancien président, qui faisait partie de toutes les cérémonies patriotiques, partir vers ce voyage, pour autant, la vie ne s'arrête pas sur notre planète et, un peu comme dans le chant des partisans, si notre président tombe, un autre prend sa place. Et ainsi, Marcel continuera à être présent dans nos cœurs et à chaque manifestation.

Dans le cadre professionnel, Marcel aura fait preuve d'une vie riche, tournée vers les autres, à la limite de ses forces parfois, et ainsi, il aura marqué son passage dans notre société par son travail qu'il aimait bien fait. Je suis persuadé que c'était là son credo et sa fierté.

Le souvenir que nous garderons de Marcel sera celui d'un homme qui aimait la vie, de son dynamisme, d'un contact facile et surtout, d'un homme qui respectait l'autre dans sa diversité. Au revoir Marcel ! »

Hospitalisations

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Hommage à la stèle du Capitaine-médecin Meyer Sassoon – 21 juillet 2020



(Allocution de Michel Hardy, 1^{er} Échevin, Échevin des Mouvements Patriotiques Bertrix)

« Il s'appelait Meyer Sassoon... Un homme, un fils, un père, est tombé ici ! Non pas sous le feu de l'ennemi ce 24 décembre 1944, mais dans une tragique bavure comme les combats en connaissent en temps de guerre. Il était capitaine-médecin de la SAS (Special Air Service). Ce régiment envoyé en renfort depuis l'Angleterre en Terre de France, ses hommes furent envoyés en Belgique pour contrer le dernier sursaut des armées du III^e Reich : l'offensive Von Rundstedt tristement célèbre.

Cette année, comme vous le constatez, une nouvelle stèle commémorative a été érigée et l'emplacement initial où Meyer Sassoon est tombé a été respecté. (...) Il reste de ce Noël 44 à Mortehean et de ce drame un témoin en la personne de Joseph Poncin qui revoit, en ce lieu, ses 8 ans... lorsqu'avec la Sœur Auguste, Sœur de la Doctrine de Mortehean, il alla, à sa demande,

chercher l'Abbé Englebert, qui venait de prendre en mains la paroisse, afin d'assister le blessé. Meyer Sassoon fut acheminé pour cause de blessure mortelle vers l'Hôpital de Verdun où il devait décéder le 15 janvier 1945.

Cette halte incontournable que nous faisons ici à Mortehean lors du 21 juillet ou dans d'autres circonstances, souvent avec nos amis français, témoigne de notre reconnaissance à celles et ceux qui portaient en eux les valeurs de la démocratie et combattaient l'horreur de toute dictature parfois loin de chez eux ; ce qui était le cas du Capitaine-médecin Sassoon ! Souvenons-nous de son sacrifice ici en terre Semoisienne et Bertrigeoise ! »

Récit – J'étais le médecin d'Auschwitz

(Récit du Dr Miklos Nyiszli publié dans "Le Petit missionnaire de Saint-Antoine : bulletin mensuel illustré français pour la jeunesse" – suite)

« Seul à l'écart, à quelques pas de mes camarades, je me mis à songer à ces circonstances qui me ramenaient en Allemagne, où j'avais passé quelques-unes de mes années les plus heureuses. Au-dessus de ma tête le ciel scintillait d'étoiles, et des centaines de projecteurs se croisaient au sommet des piliers de ciment. On me fit monter dans une auto, traverser le camp, et l'on me conduisit vers le bâtiment administratif où des fonctionnaires en uniforme rayé de prisonnier enregistrèrent mon entrée et rédigerent ma fiche. Comme je passais devant le docteur Mengele qui m'avait, on peut le dire, singularisé de mes compagnons, je crus bon de m'incliner légèrement. Un officier S.S., élevant alors la voix, me dit ironiquement : "On ne fait pas de politesses, ici. Vous ferez bien de ne pas jouer à l'homme du monde dans le KZ !"

De fait, un garde m'amena dans la section "Bains et Désinfection", où l'on me fit déshabiller, où l'on me rase la tête et tout le corps avant de me doucher. On me frotta le crâne avec une solution de chlorure de calcium qui me brûla les yeux au point que je ne pus les ouvrir qu'au bout de dix minutes. On me donna non pas l'uniforme rayé, mais des vêtements civils, une veste presque neuve et un pantalon rayé. (Je me demandai quel pauvre diable l'avait porté avant moi). Enfin, un autre prisonnier ►

releva une de mes manches et se mit à me tatouer habilement l'avant-bras. "Votre bras va enfler un peu, me dit-il, mais, au bout d'une semaine, il n'y paraîtra plus, et le numéro sera très lisible." Dès ce moment, moi, le docteur Miklos Nyiszli, je cessai d'exister pour devenir le prisonnier n° A 8450. Et je me souvins du jour où, quinze ans auparavant, le recteur de l'université de Breslau m'avait serré la main en me délivrant mon diplôme de médecin "avec toutes les félicitations du jury"...

Pour l'instant, ma situation était donc tolérable. Le docteur Mengele attendait, de moi que je remplisse mon rôle de médecin, et j'y étais prêt. D'un chef de baraquement, j'appris

que le KZ d'Auschwitz n'était pas un camp de travail, mais le plus grand camp d'extermination du Troisième Reich. J'appris aussi à quoi je venais d'échapper : la vie ordinaire du camp. 700 à 1000 personnes occupaient chaque baraquement, et l'espace y était si limité qu'on devait se coucher dans tous les sens, avec les pieds de ses voisins à la tête, au cou, sur la poitrine. À trois heures du matin, des gardes armés de matraques en caoutchouc faisaient sortir tout le monde, et commençait alors l'opération la plus inhumaine du KZ, l'appel. Les prisonniers étaient en rang par cinq, et on les alignait selon la taille, les grands devant, les petits derrière. Puis, on remettait les grands derrière

et les petits devant. On reléguait ensuite ceux qui portaient des lunettes, on ne sait pourquoi, et ce sport invraisemblable durait de 3 heures du matin à 7 heures du soir, pendant que l'on comptait tout le monde, de toutes les façons, jusqu'à ce que les rangs de prisonniers, tremblants de fatigue, soient tout à fait parallèles, et que personne n'en dépasse de la tête. À 7 heures, c'était au tour des S.S. d'inspecter les rangs et de noter le nombre de présents. Si quelqu'un était mort, et il y avait en général 5 à 6 morts chaque jour, il lui fallait être là, debout entre deux prisonniers, car, mort ou vivant, le nombre inscrit de prisonniers devait être exact. »

(à suivre) ♦



Saint-Hubert

In memoriam

✠ M^{me} Ledent-Derwa, membre adhérent, décédée le 17 mars 2020 à l'âge de 90 ans.

✠ M^{me} Marie-Claire Lambert, maman de notre membre effectif M. Dominique Borcy, décédée à Mont-Godinne le 15 mai 2020 à l'âge de 73 ans.



Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Activités passées

1 24 juin : Dépôt de fleurs à la stèle des Chasseurs Ardennais à Saint-Hubert en présence du directeur de la MESA, du président de la section et d'une délégation.

1 11 novembre : Commémoration de l'Armistice.

1 15 novembre : Fête du Roi.

Remerciements

Nous remercions nos deux membres, M^{me} Bettenhausen Lucienne et M. Guillaume Gérard, qui ont payé leur cotisation 2020 d'un montant supérieur à la somme fixée par le conseil d'administration.



✠ M. Michel Fagnant, beau-frère de notre membre adhérent M. Jean-Claude Wiot, décédé à Arlon à l'âge de 64 ans.

✠ M^{me} Gaston Dachy-Noblet, maman de notre membre adhérent M. Jean-Paul Dachy, décédée à Membre le 26 juillet 2020 à l'âge de 90 ans.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

1 21 juillet, Fête nationale : Te Deum à Saint-Hubert.

Activités futures (sous réserve)

1 Octobre : Commémoration De-chenschule et Neerfeld.

1 9 novembre : Conseil d'administration et AG à Sinsin.

Divers

Lors d'un changement d'adresse ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre président Serge Tous-saint ☎ 061/613887 ou GSM 0498 455918. ♦



Virton

Cotisations 2020

Le comité a relevé qu'au 1^{er} juillet, 13 membres n'étaient pas encore en ordre de cotisation pour 2020. De ce fait, et comme il en a été convenu avec le National, ils ne recevront plus la revue.

Hospitalisations

N'ayant plus eu beaucoup de contacts avec nos membres depuis le 13 mars dernier, nous souhaitons toutefois un prompt rétablissement à ceux qui auraient été hospitalisés ou sont malades.

Claude Damoiseaux de Dampicourt (porte-drapeau de la section) et son épouse sont entrés en maison de repos à Rouvroy. Qu'ils soient bien entourés.

Activités passées

📅 6 juin : Notre section a eu l'immense plaisir de compter parmi ses membres un nouveau centenaire (le 4^e...), M. Omer Grimonster de Dampicourt. Vu les circonstances liées au Covid-19, il n'y a pas eu de réception de la part de la commune de Rouvroy, ni de discours. Toutefois, Omer a reçu les honneurs de sa famille en tout petit comité, ainsi que la visite de Michel Demoulin, recenseur de centenaires, qui s'est fait un plaisir de lui offrir un présent au nom de la section, et qui lui a lu le discours prévu. Que de souvenirs sont encore remontés à la surface... (Voir plus loin sur cette page.)

📅 21 juillet : La commune de Virton n'ayant rien organisé avec les associations patriotiques pour le Te Deum, un membre de la section des Chasseurs Ardennais et un membre des Pas de la Mémoire se sont rendus à l'office du dimanche. À la fin de celui-ci, ils ont entonné sous le drapeau national la Brabançonne avec M. le Doyen et les 28 personnes présentes à l'église.

Activités futures

À suivre, selon les décisions gouvernementales prises suite au Covid-19.

Un nouveau centenaire en Gaume

La section de Virton de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais est heureuse de compter dans ses rangs (après Lucien Massin 5/11/1912–10/04/2013, Germain Simon 25/11/1918 en vie, Roger Lefebvre 14/02/1919 en vie), un nouveau centenaire en la personne d'Omer Grimonster de Dampicourt qui a eu 100 ans le 4 juin 2020.

Fils d'Eudore Grimonster (originaire de Rendeux, cultivateur, décédé à l'âge de 75 ans) et de Irma Vandevelde (ménagère, décédée d'une leucémie à 48 ans en 1939), Omer est né le 4 juin 1920 à Fauvillers. Il était l'aîné d'une famille de 4 enfants : Omer, Robert, Esther et Ghislaine.

Il a fait ses études primaires à l'école de Fauvillers sous l'œil bienveillant de M. René Foret, puis 2 ans "de moyenne" à Bastogne, où il logeait chez une tante.

Suite au décès de sa maman, les 4 enfants ont dû aider leur papa devenu veuf et subvenir aux besoins du ménage, ce qui marqua Omer toute sa vie. Il donna un solide coup de main à son père qui tenait une exploitation agricole moyenne de 40 hectares comprenant 2 chevaux et 8 vaches. Toujours jovial, aimant les blagues et doté d'une excellente mémoire, Omer se souvient :

« En écoutant la radio on sentait bien qu'Hitler montait en puissance et qu'une guerre se préparait.

À l'âge de 18 ans en mai 1938, je me suis engagé à l'armée pour une période en principe de 17 mois étant l'aîné



de la famille, mais les événements en ont décidé autrement. J'ai été caserné à Seilles près d'Andenne, et après avoir suivi une instruction assez rigoureuse pendant 6 mois, je suis revenu à la caserne à Bastogne au 2^e Chasseurs Ardennais, où la vie était nettement plus agréable que lors de l'instruction. Ma principale occupation était de monter de garde à Houffalize et le long de la frontière à Martelange, protégeant au mieux les endroits stratégiques de la région, avec Roger Lefebvre de Fratin, un certain Detisse de Florenville, Maurice le papa de Daniel Waudoit de Virton, Emilien papa de Jean Pierre Monhonval de Mussyla-Ville, et un certain Goffinet d'Harnoncourt.

J'aurais dû être démobilisé en octobre 1939. Mais en septembre 1939, l'Allemagne déclare la guerre à la Pologne et au lieu d'être démobilisé en octobre, les miliciens sont maintenus sous les armes.

L'année 1940 a été très pluvieuse et désastreuse. De ce fait, les fils aînés de cultivateurs ont pu bénéficier d'une permission spéciale, tant et si bien que le jour de la déclaration de guerre le 10 mai 40, je me trouvais chez mon père. Ensemble, nous avons planté les patates la veille, le 9 mai ; nous étions très en retard à cause du mauvais temps. D'emblée, mon père m'a annoncé que c'était la guerre. L'état-major était à Fauvillers et plusieurs permissionnaires s'étaient rassemblés sur la place. Parmi eux se trouvait un Kauten de Warnach, frère de feu l'avocat Léo Kauten. Celui-ci nous dit de ne pas prendre la Nationale 4 pour rejoindre Bastogne, car les allemands étaient déjà là. Mais l'état-major présent à Fauvillers a ordonné aux permissionnaires de rejoindre leur unité, le 2^e Chasseurs Ardennais à Bastogne coûte que coûte. Nous avons donc dû, tant bien que mal, rejoindre Bastogne, mais pas par la Nationale 4.

Un autocariste de Fauvillers, nous voyant dans l'embarras, a ramassé une dizaine de permissionnaires de la région pour les conduire à Bastogne. Arrivés à Witry, les villageois nous dirent qu'il y avait des parachutistes à Traimont. Moi et mes camarades, ►



nous sommes descendus du car pour continuer à pied. Arrivé à Winville, je me suis rendu chez mon oncle et lui ai demandé un vélo. Je suis donc parti sur mon vélo, mais mon périple fut de courte durée, tombant au détour d'un tournant sur des parachutistes. Tenu en joue, je me suis fait aussitôt arrêter et fait prisonnier dès le premier jour de la guerre !

Les Allemands m'ont conduit dans un réduit à Nives, où avaient déjà été faits prisonniers d'autres civils dont Ferdinand Lefebvre de Hollange. Le soir, ils nous ont conduits dans une maison le long de la route Bastogne – Neufchâteau au croisement de la route de Nives, où nous avons dormi à même le sol.

Le lendemain, nous sommes parvenus à nous sauver, pensant rejoindre l'armée belge qui se repliait

vers le nord, mais nous avons été rapidement rattrapés par les Allemands qui nous ont conduits dans la maison d'un docteur pour la nuit. Le lendemain matin, ils nous ont emmenés sur la Grand-Place de Bastogne avec d'autres prisonniers.

Nous espérions recevoir un ordre de démobilisation. Mais hélas, au départ de la gare de Bastogne, les Allemands nous ont embarqués dans des wagons jusqu'à Trêves et nous ont mis dans un baraquement avec d'autres prisonniers français, où nous sommes restés 4 ou 5 jours.

Nous avons à nouveau été embarqués, de nuit, dans des wagons à bestiaux, pour un long voyage jusqu'à Stablack au Stalag1A, en Prusse orientale près de Königsberg devenu maintenant Kaliningrad. Commença alors pour moi et mes compagnons

une longue et éprouvante période, tant sur le plan physique que moral ne voyant pas d'issue. Nous avons été répartis dans un petit camp, car le second, plus grand, était déjà occupé par beaucoup de prisonniers. Nous avons beaucoup souffert, car nous ne recevions presque rien à manger. Nous n'étions affectés à aucune tâche la journée, nous devions rester debout, et nous dormions sur des grabats et des châlits à 3 étages. Nous sommes restés dans le camp 5 à 6 semaines. Rendez-vous compte de cette situation pour des jeunes gaillards de 20 ans, rester à ne rien faire... Le soir, pour s'occuper, nous disions le chapelet avec un prêtre qui était prisonnier avec nous. **(à suivre)**

**Michel Demoulin
et Jacqueline Rogier**

Interview audio-visuelle réalisée le 11 mai
2016 au domicile d'Omer ♦



Arlon–Attart

Mot du président

Nous sommes tributaires de l'évolution du coronavirus dans nos lieux de résidence et l'activité dans les fraternelles est directement impactée.

Difficile de tenir une assemblée générale car le nombre de participants est limité, ou d'organiser un repas des retrouvailles avec une limitation à 50 personnes.

Nouveau membre

Monsieur Franck Charly, membre adhérent, rue du Brautier 3, à 6721 Anlier



In memoriam

† Monsieur Jean Kelecom, commandant médecin e.r. décédé le 26/07/2020, époux de Madame Jacqueline Dujardin. Il était président d'honneur de l'ASBL Aurea Vallis et Villare.

† Madame Huguette Dams, épouse de Monsieur Jean-Marie Karremans, membre E de notre Fraternelle. Elle est décédée le 27/07/2020.

† Madame Catherine Eilenbecker, veuve de Monsieur Joseph Pastoret, maman de Madame Marie-Claire Pastoret, belle-maman de notre président Félicien Wiseler. Elle est décédée le 02/08/2020.

Nous réitérons nos sincères condoléances aux familles concernées.

Activités

21 juillet 2020 : présence à la manifestation multiconfessionnelle en l'église Saint-Martin à Arlon. Ont rehaussé de leur présence la Princesse Astrid et son époux le Prince Lorentz.

Les quatre représentants des communautés ont mis l'accent sur les conséquences de la pandémie et exhorté l'assemblée à beaucoup de solidarité et à l'observation des mesures préventives. ♦





Ourthe & Aisne

Mot du président

Chers amies et amis,

Le soleil est revenu, mais l'apaisement est loin d'être présent.

Nous sommes toujours confrontés à cette maladie sournoise qui ne cesse de saborder nos projets.

Nous avons enfin pu sortir notre drapeau pour la Fête nationale à Rendeux, Erezée, Manhay et Hotton.

Espérons que les cérémonies des trois derniers mois seront plus accessibles.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution, si évolution il y a.

Pour nos retrouvailles, il faudra attendre 2021, elles n'en seront que plus chaleureuses.

Prenez grand soin de vous et soyez prudents.

Activités futures

Attention : le banquet annuel du 26 septembre est annulé en raison du Covid-19.

Activités passées

Après une période de confinement pendant laquelle chacun s'est bien souvent senti isolé, la vie a repris très lentement son cours avec certes des mesures très restrictives, mais permettant toutefois à la vie sociale de redémarrer au ralenti.

La MESA (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié) avait décidé en petit comité, au vu des impositions, d'effectuer les 4 jours de marche.

C'est ainsi que notre section a déposé des fleurs au monument à

Durbuy le vendredi 26 juin.

Christian, Denise, Joël, Maurin, Joseph et Laurent étaient de la partie.

Notre Fraternelle a pu aussi être représentée à quatre cérémonies officielles :

1 Le 18 juillet dernier, Joël, notre président, son fils Maurin, Joseph, Luc et Christian étaient présents à Jupille (Rendeux) pour le Te Deum.

1 Le 21 juillet, la commune d'Erezée avait limité le nombre de participants à la cérémonie dans l'église, mesures sanitaires obligent.

Cependant pas moins de 15 membres de la section ont pu disposer du précieux laissez-passer pour assister à l'office. Ces 15 personnes furent rejointes par 3 autres pour le dépôt de gerbes au monument, suivi du Last Post, de la Brabançonne et de la Marche des Chasseurs Ardennais.

À l'issue du dépôt de gerbes, une petite rencontre informelle spontanée, avec respect des mesures de distanciation, a permis de prendre des nouvelles de chacun.

C'est ainsi que nous avons eu la tristesse d'apprendre que le fils de notre ami Marcel Lambotte avait été victime d'un problème de santé particulièrement grave et qu'il se battait pour en sortir. Nous espérons que tout l'amour de sa famille l'aidera à vaincre la maladie et à récupérer la santé.

1 Les deux dernières cérémonies officielles se sont déroulées le 26 juillet à Hotton et Manhay. Notre président Joël, notre vice-président Dominique accompagnés de Christian notre trésorier, d'Anthony et Michel membres de la Fraternelle ont participé à la commémoration de Hotton, tandis que Joseph et Laurent ont représenté la Fraternelle à Odeigne (Manhay).

Nous sommes très heureux que la Fraternelle Ourthe et Aisne soit invitée officiellement dans chacune des communes de son territoire.

Le travail de devoir de mémoire et de promotion du civisme mené par nos équipes auprès des jeunes est apprécié et a généré une réelle reconnaissance de notre rôle de médiateur de la paix et du vivre ensemble.



Décès

Nous avons appris avec tristesse le décès de la maman de Jean-Marie Mossoux. Nous lui présentons ainsi qu'à sa famille nos sincères condoléances.

La Fraternelle Ourthe et Aisne présente également ses sincères condoléances aux familles de Jean-Marie Castermans et Jacques Kolp, tous deux Chasseurs Ardennais décédés au moment de rentrer cet article. Encore merci à tous deux pour leur investissement au sein de l'armée belge avec de brillantes carrières à leur actif.

Saluons également le travail de création du site effectué par Jean-Marie au sein de la Fraternelle nationale et de Jacques pour son aide au Bataillon lors des missions en ex-Yougoslavie. ♦





Hainaut

Le mot du président et du secrétaire

Nous pensions qu'avec le beau temps qui devait arriver avec les mois d'été, nous serions quelque peu débarrassés des contraintes et privations dues à cette pandémie appelée Covid-19.

Un peu naïvement et avec tellement d'espoir, on croyait pouvoir tourner la page et reprendre nos activités comme par le passé. C'était sans compter avec la ténacité de ce monstre appelé "Coronavirus" qui s'était quelque peu endormi, comme pour mieux nous affûter et nous replonger dans la psychose d'une deuxième vague. C'est comme un prolongement de ce nouveau défi qui est celui de lutter contre la propa-

gation de ce virus si tenace.

Relever des défis, les Chasseurs Ardennais en ont l'habitude ; c'est pourquoi nous ne devons pas manquer de répondre « présents » en appliquant chacun à notre niveau les mesures de sécurité édictées par le Conseil National de Sécurité (CNS). Soyons forts dans l'adversité et resserrons les rangs face à cet ennemi invisible, capable de nous affecter n'importe où et à tout moment. Pour nous aider, inspirons-nous de la devise de la compagnie de réserve opérationnelle (CRO) du Bataillon de Chasseurs Ardennais : « Discrets, toujours aux aguets ».

Prenez bien soin de vous et des autres...

Décès

Nous déplorons le décès de Monsieur Jacques Dorval à l'âge de 77 ans. Il était membre des sections régimentaire, du Brabant et du Hainaut.

Jacques était connu comme un homme jovial, souriant et toujours positif. Il adorait les Chasseurs Ardennais qu'il a servis au 3 ChA. Il est entré au comité de la section du Hainaut le 26 octobre 2019 pour y occuper la fonction de photographe. Nous perdons un ami très dévoué à notre cause.

Nous présentons nos sincères

condoléances à la famille et aux amis proches de Jacques.

Lors de ses obsèques, les honneurs lui ont été rendus par ses frères d'arme de la section du Hainaut qui étaient notamment accompagnés du vice-président national, Monsieur Christian André et du porte-drapeau de la section du Brabant.

Cotisation 2020

Pour ceux qui ne l'ont pas encore payée, il n'est pas trop tard. La cotisation est inchangée : **12 € à verser sur le compte n°BE82 6528 3296 6768 de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais – section du Hainaut.** Pour ceux qui le désirent, une petite "rawette" est toujours la bienvenue.

Activités

Comme vous le savez, les activités sont suspendues. Nous attendons les directives pour les activités futures.

Assemblée générale ordinaire

La date du 7 novembre 2020 reste maintenue pour notre assemblée générale ordinaire, qui sera suivie de notre traditionnel dîner ; sous réserve de restrictions prises par le CNS... ♦



Brabant

Ce 9 août, notre ami Jacques Dorval nous a quittés. Il était membre du comité de la section du Hainaut et membre des sections du Brabant et Régimentaire.

Jacques était un membre actif



de notre Fraternelle, participant avec son épouse à de nombreuses cérémonies. On le voyait régulièrement à Bruxelles, au défilé du 11 novembre, à la messe commémorative des membres décédés de la Famille Royale, au 21 juillet pour n'en citer que quelques-unes. Et, à chaque fois, il était en tandem avec son copain de toujours, Albert, lui-même accompagné de son épouse. Portant avec fierté son béret vert à la hure, il n'hésitait pas à faire la publicité des Chasseurs Ardennais... ma fille et sa famille peuvent en témoigner.

Nous garderons de Jacques un

souvenir agréable, le souvenir d'une personne attachante, qui avait plaisir à raconter ses épopées militaires et qui aimait parler de ses passions... e.a. de la pâtisserie, de ses petits pains et ses croissants, la photographie...

Il manquera à nos assemblées générales.

Comme l'a écrit Charles Péguy : « Je ne vous ai pas quittés... Je suis seulement passé dans la pièce d'à côté... Parlez de moi comme vous l'avez toujours fait... Je vous attends, je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. »

Au nom des membres de la section du Brabant, nous présentons nos sincères condoléances à la famille et aux proches. ♦



Florenville

Hospitalisations

Nous n'avons pas connaissance si l'un ou une de nos membres ont été ou sont hospitalisés.

Si tel est le cas, nos vœux de prompt rétablissement les accompagnent.

Activités passées et futures

Toutes les activités ont malheureusement été annulées ou très fortement confinées.

Les activités futures sont jusqu'à présent en suspens. Nous attendons que la situation s'améliore pour la suite de cette année. ♦



Section régimentaire

Le mot du président

Chers membres,

Malheureusement, les revues se suivent et se ressemblent.

Comme le trimestre précédent, nos activités ont été réduites. Vous pourrez lire, dans les lignes qui suivent, les rares manifestations où la section était présente (ou un de ses représentants).

Que vous dire ? Si ce n'est de rester prudent et faire attention à vous.

Fraternellement vôtre, portez-vous bien.

Didier Ameeuw
Président

In memoriam

† Jacques Dorval, né à Binche le 22 février 1943 et y décédé le 9 août 2020.

† Le Colonel breveté d'état-major e.r. Jean-Marie Castermans, né à Bassenge le 18 décembre 1935 et décédé à Namur le 15 août 2020.

† Le Commandant e.r. Jacques Kolp, né à Arlon le 26 janvier 1952 et décédé à Saive le 15 août 2020.

† La maman du 1^{er} Caporal-chef e.r. Jean-Marie Mossoux, décédée le 16 août 2020 à l'âge de 86 ans.

En ces temps troublés, nous n'avons peut-être pas pu être prévenus du décès de certains de nos membres.

À toutes les familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Activités futures

1 Visite du "Manhay History 44 Museum" et du "Bulge Relics Museum" : cette activité planifiée le 3 septembre a été annulée par suite de la situation sanitaire que nous connaissons.

ROUSSEAU

JEAN-MARC & PHILIPPE

JEAN-MARC 0475 / 75 47 15
Rue Nestor Bouillon 25A, Sinsin
jeanmarc.rousseau@skynet.be

PHILIPPE 0479 / 21 29 08
Rue du Bati 7, Sinsin
philippe-rousseau@live.be

- Electricité générale /
- Cuisines équipées /
- Sanitaire /
- Photovoltaïques /
- Pac-Chauffage sol /
- Rénovation du bâtiment /
- Cloisons /
- Faux plafonds /
- Aménagement combles /
- Terrassements /
- Aménagements extérieurs /

1 2 octobre : Assemblée générale et Saint-Hubert.

Ces activités restent planifiées sous réserve des mesures qui pourraient être prises ultérieurement par le Conseil National de Sécurité en fonction de l'évolution de la pandémie.

Lieu

Salle "Renaissance Saint-Georges" de Sinsin, rue Nestor Bouillon, 16B à 5377 Sinsin.

Programme

- 10 h – 10 h30 : accueil.
- 10 h 30 – 11 h15 : AG.
- 11 h 15 – 12 h : apéritif.
- 12 h – 14 h 30 : repas.

Ordre du jour AG

- Introduction par le président.
- Approbation du PV de l'assemblée générale 2019.
- Lecture du télégramme à Leurs Majestés le Roi et la Reine.
- Rapport d'activités 2019 par le secrétaire.
- Rapport du trésorier, situation financière 2019 et budget pour l'exercice 2020.
- Rapport des contrôleurs/vérificateurs aux comptes et décharge au comité pour l'exercice 2019.
- Désignation de deux contrôleurs/vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2020.
- Divers.
- Clôture de l'AG par le président.
- Brabançonne et Marche des Chasseurs Ardennais.

Restrictions

- **96 personnes Max.**
- Tables de 8 personnes.
- Toutes les activités devront se faire assises à la table qui vous sera attribuée.

Menu

Cochon à la broche, dessert (pâtisserie) et café.

Frais de participation

30 €/personne pour les membres, conjoints et enfants, 40 €/personne pour les non-membres.

Paiement à effectuer au plus tard pour le 25 septembre sur le compte de la section : BE61 0680 6275 8017 avec en communication : Saint-Hubert + nom du membre + nombre de participants + le cas échéant le nombre de participants non-membres.

Ne traînez pas pour vous inscrire vu la limitation des places disponibles.

Pour tous renseignements supplémentaires, prendre contact avec le trésorier (voir dernière page de la revue).

Hospitalisations

Nous avons appris l'hospitalisation de nos membres Desmidt Christophe et Guzy Maurice pour des pathologies autres que le Covid-19.

Nous souhaitons à ces derniers, ainsi qu'à ceux ou celles de nos membres qui sont ou seraient hospitalisés, un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations. ♦



Liège-Verviers

Chers Amis, chers Membres,

C'est en espérant vous trouver en bonne santé que je vous livre ces quelques informations concernant notre section.

Activités passées

1 La situation actuelle, nous a amenés à réduire nos activités à peau de chagrin. Cependant, nous parrainons 10 tombes aux cimetières américains de Neuville-en-Condroz et de Henri-Chapelle que nous avons fleuries en comité restreint ce 19 juillet.



1 Le 21 juillet, nous assistions au Te Deum en la Cathédrale de Liège,



après avoir déposé des gerbes de fleurs au monument Rogier, à celui des Libertés liégeoises, ainsi qu'au Monument National à la Résistance.

Activités futures

Notre assemblée générale se déroulera le 21 novembre 2020 à l'Air du Temps, rue des Cyclistes Frontière 30, à 4600 Visé.

L'accueil est prévu vers midi.

Cette assemblée sera suivie d'un cocktail, ainsi que d'un repas.

Apéritif et zakouski :
au choix Cava, kir, jus d'orange

Menu :
Tarte aux poireaux
et lardons sur roquette
Soupe aux courgettes et curry
Filet de porcelet en croûte d'herbes
Pommes de terre croustillantes
et trio de légumes
Parfait aux marrons glacés
Café ou Thé

Durant le repas, pichet d'eau plate à table, ainsi qu'une demi-bouteille de vin par convive (les boissons autres seront encaissées directement par le service bar).

Prix : 45 € (15 € pour ceux qui ne souhaitent prendre que l'apéritif. Versement adressé à Louis Martin – Trésorier – section Liège-Verviers au compte BE72-0016-4143-5616 pour le 1^{er} novembre au plus tard.

Si de nouvelles mesures sanitaires nous empêchent de nous réunir, le remboursement sera prévu.

In memoriam

Nous déplorons le décès ce 27 juillet 2020 de Madame Annie Tossings, la maman de notre vice-président Philippe Lemlyn.

Nous réitérons nos condoléances à Philippe et à sa famille.

Bienvenue

aux nouveaux membres :

Gerty Bourdoux (adhérent),
Nicolas Bourdouxhe (adhérent),
Jérémy Martin (adhérent),
Laurence Martin (adhérent),
Chantal Peters (adhérent),
Raymond Wery (E).

Un peu d'histoire

Nous sommes invités régulièrement au Monument National à la

Résistance et il me semblait opportun d'en évoquer l'histoire.

Le monument, réalisé par l'architecte Paul Étienne et le sculpteur Louis Dupont, est érigé dans la ville qui fut à la pointe du combat mené par la Résistance contre l'occupation nazie. Il a été inauguré le 8 mai 1955, date anniversaire de la reddition allemande.

Le groupe de gauche évoque la



Résistance armée ; celui de droite, la Résistance intellectuelle. Sur les flancs du reliquaire en bronze doré

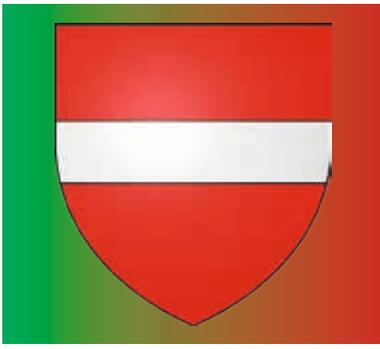


sont gravées des figures représentant la presse clandestine, l'Union des services de renseignement et d'action et la Résistance armée et civile.

Le choix d'ériger cette œuvre à Liège est le reflet de l'importante activité de "l'armée de l'ombre" dans la Cité ardente. Les neuf provinces de l'époque sont représentées sous la forme de médaillons, entourant l'urne reliquaire recelant les cendres de résistants inconnus du camp de Flossenbürg en Allemagne. Il ne s'agit donc pas de mettre en avant des personnalités, mais l'action commune d'une partie de la population.

Au plaisir de vous revoir. Prenez soin de vous et de vos proches.

Louis Dehousse
Président ♦



Bouillon

Le mot du président

Tout d'abord, nous espérons que vous passez tous de bons moments malgré la crise sanitaire qui nous préoccupe.

Par ce billet, les membres du comité et moi-même vous relatons un peu la vie de notre section car, même si nous ne publions pas beaucoup, nous restons très actifs.

Même si notre programme 2020 fut modifié, merci Covid-19, nous ne sommes pas restés les bras croisés et nous nous sommes adaptés.

Faisons le point sur le programme 2020 et 2021.

❶ La balade des poilus : l'inauguration prévue en avril a été reportée à avril 2021.



❶ La marche du 8 mai avec les écoles a dû être annulée. Cependant, les traditionnelles commémorations ont eu lieu en comité restreint : bourgmestre, président de section et drapeaux.

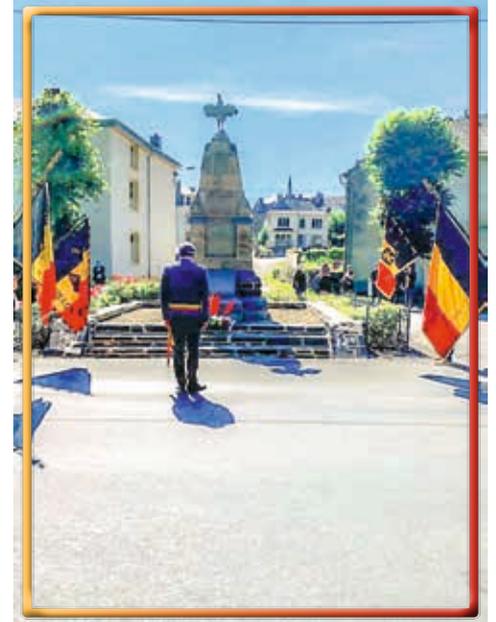
❶ En juin aurait dû avoir lieu la MESA qui fut également victime du Coronavirus. La section Ourthe et Aisne représentée par l'Adjudant-major Joseph Perin, la section régimentaire représentée par l'Adjudant-chef

André Dehaen, la section de Bouillon représentée par moi-même, nous sommes associés afin de perpétuer l'événement. Nous avons eu la très grande chance d'être appuyés par l'état-major de brigade par la voie de la Cellule MESA qui nous a apporté un soutien de haut vol.

Les règles en vigueur en juin ne nous ont pas permis d'ouvrir l'événement à tout public. Je peux cependant vous dire que cette MESA 2020 fut de grande facture avec 3 fleurissements (Saint-Hubert, Bastogne et Durbuy). Encore un tout grand merci au Commandant Ameeuw et son équipe qui furent d'un professionnalisme exemplaire... mais nul n'en doutait. Par une présence internationale, cette MESA plan B a contribué à l'esprit MESA.

❶ Le 21 juillet. Tout comme pour le 8 mai, cette Fête nationale s'est présentée de manière peu traditionnelle. Étant occupé à la formation professionnelle spécialisée des nouveaux réservistes du Bataillon (voir article dédié à la CRO), je n'ai pu participer à la journée, mais le Capitaine Maxime Goery (Commandant de la 2^e compagnie du Bataillon) m'a rem-

part la population, rien n'a manqué : fleurissements des monuments et Te Deum.



❶ Commémoration à Nollevaux le 28 juillet : annulée.

❶ L'AG 2020 de la section : prévue le 4 octobre, elle est reportée et se déroulera probablement en novembre.

❶ Qu'avons-nous fait en ces temps de confinement ?

Lorsque les mesures se sont assouplies, nous avons retroussé nos manches et nous sommes fixé comme objectif le nettoyage et l'embellissement des monuments de la commune. Nous avons pu compter sur une jeunesse qui y a mis du cœur à l'ouvrage et le résultat est concluant.

Je terminerai cet article en remerciant toutes les personnes qui nous soutiennent de quelque manière que ce soit, et qui nous donnent l'énergie de continuer notre besogne.



placé de main de maître pour mener à bien le déroulement de la journée. À

Portez-vous bien.

Résiste et Mords. ♦



Namur

Je vous passerai tous les commentaires que l'on peut écrire sur les circonstances exceptionnelles que nous rencontrons avec la chaleur et le coronavirus.

Toutes nos manifestations patriotiques ont été annulées depuis le début de la pandémie en mars dernier. RAS.

Sans rien pouvoir communiquer à nos membres de Namur, nous sommes dans l'incapacité de nous exprimer dans notre revue Nam'Hure habituelle. Mais nous profitons de ces quelques lignes qui nous sont offertes au National pour annoncer notre participation aux "Fêtes de Wallonie" (qui ne seront pas vraiment) en septembre prochain.

Il y eut certes la fête du 21 juillet à Namur qui s'est déroulée en sourdine, en petit comité, car nous n'y avons pas

été conviés pour ne pas dépasser le quota permis des représentants des groupements patriotiques dont, il est vrai, nous ne faisons plus partie, car nous appartenons et sommes solidaires d'une unité ChA d'élite toujours active en Belgique et à l'étranger, ce qui nous éloigne quelque peu des associations patriotiques d'anciens combattants ne représentant plus qu'eux-mêmes et dirigées par du personnel civil travesti trop tenté de récupérer nos seniors.

C'est donc le lundi 14 septembre à 16 h qu'aura lieu pour le Comité central de Wallonie (CCW) l'hommage à François Bovesse, fondateur du CCW, mais aussi grand supporter de la constitution des Chasseurs Ardennais.

À ce titre, nous sommes conviés (3 personnes et pas plus) à cet hommage dans les Jardins du Gouverneur devant l'édifice de François Bovesse et de la plaque des Chasseurs Ardennais adjointe, gravée par nos prédécesseurs et y apposée il y a 3 ans par nos soins.

Cette courte cérémonie devant un parterre d'officiels masqués et distancés nous permettra de présenter notre drapeau avec l'aide de notre rédac' chef Jean Wanet et d'y poser une fleur en présence de votre président et de notre vice-président Bernard Neufort.

Le 20 septembre, le pèlerinage provincial au cimetière de Belgrade se réduira à un rassemblement distancé des représentants officiels et politiques avec un hommage au drapeau, à la Nation et à l'épreuve universelle pandémique que nous traversons.

Néanmoins, les Chasseurs Ardennais seront conviés à déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de François Bovesse, accompagnés de son petit-fils, Jean-Louis Close, ancien bourgmestre de Namur.

Il n'y aura aucune manifestation publique au Gouvernement provincial comme par le passé ni de... péquets annoncés... (sommes-nous retombés dans la prohibition??...)

La messe en wallon sera célébrée le 21 septembre à 10 h à l'église Saint-Loup sous haute surveillance, avec... peu de monde, si l'on y case à distance la chorale, la musique de la Police, les Autorités, les membres du CCW, les Chasseurs Ardennais et... les officiants.

Nous espérons, suite à tous ces événements, vous préparer une revue Nam'Hure vous annonçant des jours meilleurs et un lien fidèle entre tous nos membres.

Bien cordialement,
Michel Gilbert, Président ♦

Le coin Évocation



L'esprit Chasseur

« L'esprit Chasseur ? Mais c'est justement ce qu'en d'autres termes j'ai toujours prôné :

- C'est d'abord l'esprit d'équipe, de mon équipe,
- C'est la rapidité dans l'exécution des ordres de la part de gens qui pigent et qui galopent,
- C'est l'allant, c'est l'allure, c'est le chic,
- C'est pour les chefs le sens social du commandement, c'est l'accueil aimable,
- C'est servir avec le sourire, la discipline qui vient du coeur,
- C'est le dévouement absolu qui sait aller lorsqu'il le faut, jusqu'au sacrifice total. »

Maréchal Lyautey ♦



Nombre de Chasseurs Ardennais ont passé quelques semaines, voire plusieurs mois ou plusieurs années dans les murs de la caserne Callemeyn à Arlon. Hôpital militaire devenu en 1931 partie de la caserne régimentaire du 10^e de Ligne, hébergeant en 1934 l'état-major régimentaire, la compagnie engins et la musique des Chasseurs Ardennais suite à leur création récente, et devenant finalement en 1946 le siège de l'École d'infanterie, le quartier Callemeyn a été acheté en 1999 par la Ville d'Arlon après son abandon par la Défense.

Alors que l'espace dédié à la maintenance des véhicules de l'École d'infanterie est actuellement occupé par le service régional incendie, les



La stèle au Sous-lieutenant Callemeyn, officier au 10^e de Ligne, installée en 1931 dans le porche d'entrée et qui se trouve aujourd'hui au camp Bastin à Stockem



La chapelle d'entrée (presque)



La façade aujourd'hui



L'ancien parade-ground vu de l'escalier d'où le commandant de l'École d'infanterie présidait la parade hebdomadaire du vendredi. Il est devenu un parc communal.



L'ancien parade-ground vu du bâtiment qui hébergeait les cuisines et le ménage



La chapelle et, en arrière-plan, le bloc état-major vus depuis l'escalier qui dominait le parade-ground



Le restaurant "Le Victor", du prénom du Sous-lieutenant Callemeyn. Ce restaurant a ouvert en 2019.



L'accès à l'actuel service régional incendie, anciennement aire de maintenance de l'École d'infanterie



Arrière du bâtiment principal

Sous-lieutenant Callemeyn...

bâtiments du "nouveau Callemeyn" sont devenus des appartements haut de gamme et le siège d'un département de l'HÉNALLUX (Haute École de Namur-Liège-Luxembourg) tandis que le "vieux Callemeyn" termine sa transformation en espace commercial, de bureaux et de logement pour étudiants. La chapelle, qui doit encore être rénovée, devrait devenir un lieu de diffusion culturelle.

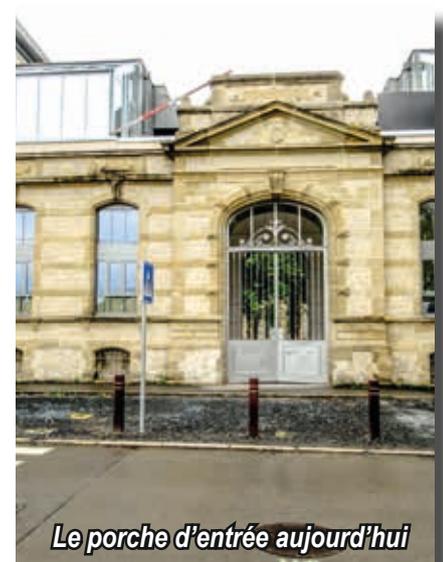
Le but du présent article est de montrer au lecteur, au moyen d'un reportage photos, ce qu'est devenu ce lieu qui n'a cessé d'héberger des militaires, parmi lesquels de nombreux Chasseurs Ardennais et leurs prédécesseurs du 10^e de Ligne, durant près de 96 ans.



*vue du porche
comme avant...)*



La façade au début du siècle



Le porche d'entrée aujourd'hui



L'ancien bloc logement et mess sous-officiers



*Le bâtiment actuellement
occupé par l'HÉNALLUX*



*La terrasse du restaurant "Le Victor"
dans le vieux Callemeyn*



*Deux bâtiments du vieux Callemeyn reliés entre
eux (salle de fitness et école de langue Kids&Us
où l'on apprend l'anglais à partir de 1 an)*



du service régional incendie



*La plaine de sport en face de la caserne
(comme avant...)*

Vos Témoignages



Opération Temploux par Eric Henckaerts (suite et fin)

Dans la revue n° 280, Eric Henckaerts nous expliquait comment, avec un demi peloton, il était arrivé à Kasenyi, sur le Lac Albert, et y avait libéré des ressortissants belges pour les ramener à Bunia en vue de les évacuer ensuite. Le texte qui suit relate la suite et la fin de la mission Temploux.



Après le retour à un calme relatif, on me signale la présence d'un Français isolé à quelques kilomètres au nord, au bord du lac. Je confie l'organisation d'un début d'évacuation à mon adjoint, et pars avec quelques Européens libérés et une équipe armée jusqu'aux dents vers l'endroit indiqué. Quelle n'est pas notre surprise en arrivant en vue de la villa du Français, de voir celui-ci confortablement installé sur sa véranda en train de siroter un whisky.

On fait les présentations :

- Gillet, ancien colonel parachutiste français.
- Henckaerts, sous-lieutenant des Chasseurs Ardennais belges ! Eh bien, mon colonel, vous allez pouvoir nous donner un solide coup de main pour l'évacuation des Européens de la région ! Aussitôt dit, aussitôt fait.

L'intéressé s'occupait de safaris photos et de chasses pour "pèlerins de la saison sèche". Il possède une magnifique Chevrolet Impala jaune et décapotable qu'il met à la disposition des Ardennais, et une Citroën 2 CV qu'il se réserve. Après avoir offert à boire à ses "libérateurs", il charge ses bagages dans la 2 CV, fait des adieux déchirants à une superbe beauté soudanaise et se met à la disposition des militaires belges. Le pare-brise de l'impala est éliminé et un fusil-mitrailleur placé sur le capot. Ainsi renforcés, les Ardennais sont encore sollicités pour l'évacuation d'une poignée d'Européens dans les environs de Bogoro.

Là, la situation a été maîtrisée d'une façon exemplaire, et la section de la Force Publique de l'endroit se montre très compréhensive et même coopérante. Rentrés et finalement rassemblés à Kasenyi, les Chasseurs Ardennais trouvent la colonne "Gillet" prête.

Entre-temps l'obscurité est tombée depuis longtemps et personne ne voit d'un bon oeil un mouvement de nuit vers Bunia. Comme pour le peloton commando, les essais de contacts radio avec Bunia ont été vains pendant toute la journée. En général, à partir de 20 heures, les liaisons radio s'améliorent en Afrique, mais une quarantaine de kilomètres à vol d'oiseau sont quand même beaucoup pour les postes AN/PRC-10 dont les Belges sont pourvus. Après plusieurs tentatives, un contact très faible est difficilement établi, et vers 23 heures la patrouille reçoit l'ordre formel de rentrer immédiatement avec la colonne de réfugiés.

Elle ignore que vers 11 heures du matin, le commandant en second de la compagnie (le capitaine Botton) a reçu un message de COMRU (Commandement Ruanda-Urundi) signalant qu'aucune opération de sauvetage ne peut être exécutée sans son autorisation. Étant donné le problème des transmissions, ni la patrouille "Mongbwalu" ni celle de Kasenyi n'ont pu être averties. En outre, le commandant de l'opération Temploux, rentré à Bunia, reçoit vers 21.45

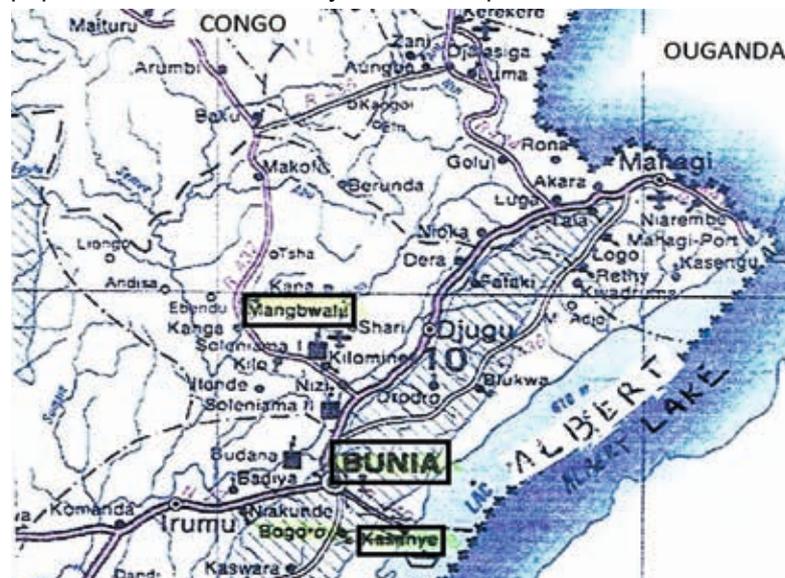
heure l'ordre de regrouper toutes ses unités à l'aérodrome. Malgré les risques d'un déplacement de nuit, la colonne composée d'une vingtaine de véhicules, quitte Kasenyi vers minuit récupérant cinq voitures supplémentaires au carrefour de Bogoro et rentre sans incident à Bunia bien tard dans la nuit. Le chef des policiers mutins est remis à l'état-major, les autres, laissés au-dessus de l'escarpement à l'aller, avaient bien sûr disparu.

Le 20 juillet vers 14 heures, une compagnie de militaires éthiopiens de l'ONU débarque de quatre avions. Le détachement est commandé par un colonel. Les Ardennais et les Commandos se trouvent dès lors sous haute surveillance, mais sont autorisés à garder leurs armes. On frise l'incident, lorsqu'au cours de la prise d'armes organisée par les Belges pour l'évacuation des dépouilles mortelles des trois Commandos tués au combat, les Éthiopiens présents, quel que soit leur grade, restent affalés sur le sol, la plupart débraillés et cuvant déjà le whisky qu'ils ont trouvé au cours du pillage des magasins de la ville.

Le 22 juillet, la compagnie des Chasseurs Ardennais fait mouvement par gros avions cargos de l'USAF pour Usumbura où d'autres missions l'attendent dans le cadre du maintien de l'ordre en Urundi.

La 2^e compagnie de marche du 1^{er} Chasseurs Ardennais rentrera à Bruxelles le 18 octobre 1960.

Bien longtemps après, à Spich (RFA), dans le courant de l'année 1961, je reçois une note émanant du Ministère de la Défense Nationale me réclamant le prix du plein d'essence et des boissons pris au départ de l'opération de sauvetage vers le lac Albert. Comme je suis à ce moment-là le seul officier présent au 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais, ayant participé à l'opération Temploux, je renvoie note et facture à l'expéditeur, par la voie hiérarchique, avec une réponse qui n'est pas piquée des vers et dont, malheureusement, il est impossible de retrouver une copie. Dommage, ce serait un document supplémentaire à verser au dossier des savoureuses anecdotes de style courtelinesque ! L'affaire tombera sans doute dans les oubliettes, ou plutôt dans la corbeille à papiers d'un bureaucrate ayant enfin un peu de bon sens. ♦



Les dirigeants des sections régionales



ADRESSES UTILES

PORTE-DRAPEAU NATIONAL

Edmond ANTOINE
Rue des Acacias, 10
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 31 32 82
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

LE BATAILLON

Officier SI,
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 02 442 25 45

LE MUSÉE DE MARCHÉ

Bn Md ChA
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
- 1^{er} Cpl Chef e.r. J-M WALLON
GSM : 0472 37 00 87

- Adjt L. CROWIN
Tél : 02 442 29 59
GSM : 0489 51 22 33

IBAN : BE65 7320 4272 3396

LASALLE CHAAU FORT DE HUY

Voir section de Huy

LA MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 02 442 24 82
E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
Président : AdjtMaj e.r. François Lambert
Beho, 15 - B - 6672 Gouvy
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.cocon@gmail.com

ARLON - ATTERT	IBAN : BE38 0015 6206 6172	LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616
<p>Président : Félicien WISELER – Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com</p> <p>Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE – Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président & Secrétaire : Louis Dehousse – GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1^{er}, 24, 4690 Bassenge E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com</p> <p>Trésorier : Louis MARTIN – Tél. 04 374 15 45 – GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com</p>	
ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY	IBAN : BE58 2670 0273 1779	NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
<p>Président : Jean-Paul NOËL – Tél. 063 38 79 95 – GSM 0496 53 84 45 Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Patrick HOTTON – Tél. 063 38 99 78 – GSM 0496 81 56 16 Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange E-Mail : fratcha.athus.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Pierre VANDENINDEN – Tél. 063 38 94 92 – GSM 0475 28 54 65 – Fax 063 38 10 04 Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus E-Mail : fratcha.athus.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT – Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Bernard NEUFORT – GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com</p>	
BASTOGNE - 2 CHA	IBAN : BE80 0000 2409 2877	NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE	IBAN : BE13 0015 4830 8239
<p>Président : Cdt (R) Pierre PIRARD – Tél. 061 68 84 68 – GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Michel BOUVY – Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Freddy JACOBY – Tél. 084 45 53 82 Rue Vieille Eglise 5/A, 6970 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD – Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com</p>	
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255	OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
<p>Président : Jules THILLEN – Tél. 061 41 11 14 Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET – Tél. 061 41 41 08 – GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président : Joël BERTEZZOLO – GSM 0477 436898 – Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6987 Rendoux E-Mail : fratcha.erezee.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Laurent CROWIN – Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amoneux (Erezee) E-Mail : fratcha.erezee.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Christian OGER – Tél. 086 47 76 94 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.erezee.tresorier@gmail.com</p>	
BOUILLON	IBAN : BE12 3631 9068 7892	SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
<p>Président : Cdt (R) Jacques POUGIN – GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichelour 14, 6832 Curfoz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Fabrice LEJEUNE – Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Guy GIBOUX – Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine</p>		<p>Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT – Tél. 061 61 38 87 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert</p>	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760	VIELSALM ET 3CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
<p>Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE – Tél. 02 673 38 80 Avenue Saint Antoine 10, 1950 Kraainem E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE – Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN – GSM 0477 40 44 78 Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président : Lucien PAQUAY – Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Philippe LAMY – Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Joseph REUTER – GSM 0479 31 38 24 Medell-Herwert 9, 4770 Amel E-mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com</p> <p>Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com</p>	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156	VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
<p>Président & Secrétaire : Maurice TREMBLOY – Tél. 084 22 33 35 Rue St Gobert 9, 6900 Hargimont (Marche) Mail : fratcha.ciney.president@gmail.com</p> <p>Trésorier : Monsieur Eddy GREGOIRE – Tél. 061 61 38 47 Rue de Fontinelle 13, 6833 Ucimont</p>		<p>Président : François RICHARD – Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Michel DEMOULIN – GSM 0497 18 13 13 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Adolphe PIERRET – Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com</p>	
FLORENVILLE	IBAN : BE87 3630 3657 4494	SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
<p>Président : LtCol Hre Claude ROULANT – Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON – Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com</p>		<p>Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roland HELLAS – Tél. : 084 31 37 99 – GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Ble 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.reg.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : AdjtChef (R) André DEHAEN – Tél. 084 21 35 27 – GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com</p>	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768	CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE82 2400 2802 9768
<p>Président : Freddy DEMECHELEER – Tél. 071/35.12.56 – GSM 0477/33.94.32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roch SAINT-PAUL – GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint-Martin 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Marcel MAINGHAIN – GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Daniel DUCENE – GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorière : Mariène DECOSTER – GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com</p>	
HUY - 6CHA	IBAN BE48 0682 4924 1527		
<p>Président : Louis MÉLON – Tél. 085 23 27 13 Rue du Beau Site 6, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roger VANCAUTEREN – Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Firmin BAUCHE – Tél. 085 31 68 57 – GSM 0473 93 77 80 Rue des Jardins 4, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com</p>			

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
Rue de Wavremont, 5

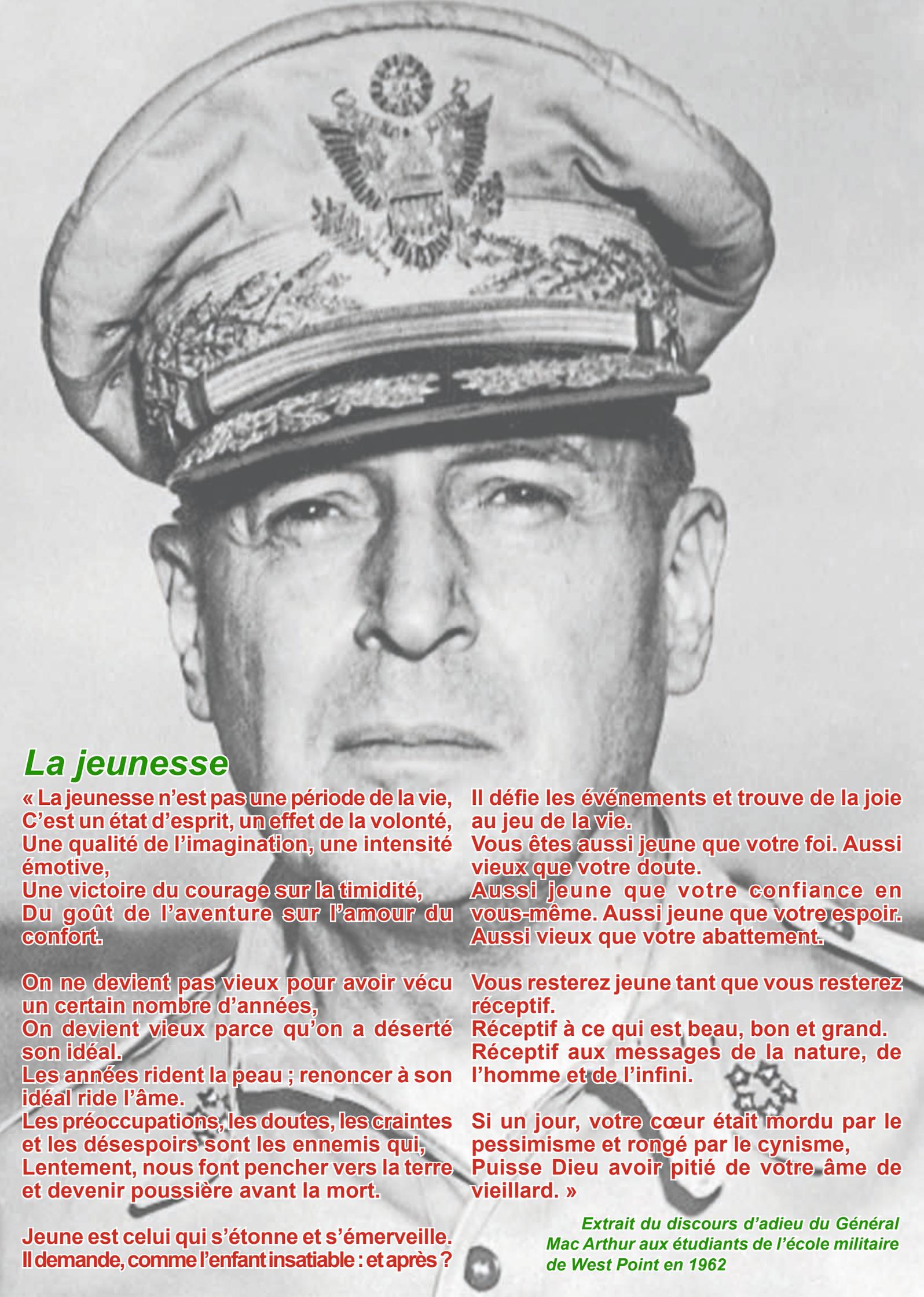
5330 - ASSESSE

E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



**Fraternelle Royale des
Chasseurs Ardennais**





La jeunesse

« La jeunesse n'est pas une période de la vie,
C'est un état d'esprit, un effet de la volonté,
Une qualité de l'imagination, une intensité
émotive,
Une victoire du courage sur la timidité,
Du goût de l'aventure sur l'amour du
confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu
un certain nombre d'années,
On devient vieux parce qu'on a déserté
son idéal.
Les années rident la peau ; renoncer à son
idéal ride l'âme.
Les préoccupations, les doutes, les craintes
et les désespoirs sont les ennemis qui,
Lentement, nous font pencher vers la terre
et devenir poussière avant la mort.

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille.
Il demande, comme l'enfant insatiable : et après ?

Il défie les événements et trouve de la joie
au jeu de la vie.
Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi
vieux que votre doute.
Aussi jeune que votre confiance en
vous-même. Aussi jeune que votre espoir.
Aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune tant que vous resterez
réceptif.
Réceptif à ce qui est beau, bon et grand.
Réceptif aux messages de la nature, de
l'homme et de l'infini.

Si un jour, votre cœur était mordu par le
pessimisme et rongé par le cynisme,
Puisse Dieu avoir pitié de votre âme de
vieillard. »

*Extrait du discours d'adieu du Général
Mac Arthur aux étudiants de l'école militaire
de West Point en 1962*